



La commune aux 11 villages

Bulletin municipal 2024







Bulletin municipal 2024



Sommaire

1 - Etat civil.....	p 5
2 - Mairie et services.....	p 6-11
3 - Délibérations du conseil municipal.....	p 12-14
4 - Travaux	p 15
5 - Le réseau d'eau.....	p 16-20
6 - Urbanisme.....	p 21
7 - Plan Local d'Urbanisme.....	p 22
8 - Centre Communal d'Action Sociale	p 23-26
9 - Les écoles du RPI.....	p 27-33
10 - Activités de la communauté de communes.....	p 34-35
11 - Mobilité solidaire.....	p 36
12 - Le SYDEM Dômes et Combrailles.....	p 37-38
13 - Office de tourisme.....	p 39-40
14 - Services d'aide aux personnes.....	p 41
15 - Association de Propriétaires Forestiers Dômes et Combrailles.....	p 42
16 - Infos diverses.....	p 43-44
17 - Mots des associations.....	p 45-54
18 - Annuaire des associations, des commerçants, des artisans, et prestataires de services	p 55-57
19 - Rétrospective 2024.....	p 58-63

Le mot du maire,

Je vous souhaite une agréable lecture de l'édition 2024 du bulletin municipal.

C'est l'occasion de vous présenter la vie de la commune, les services qui vous sont proposés, les actions communales ainsi que toutes les réalisations des associations.

Vous y trouverez toutes les informations dont vous aurez besoin, tout au long de l'année.

Sur les plans national et international, l'année 2024 a été fort mouvementée. Nous espérons retrouver avec cette nouvelle année un climat apaisé.

L'amélioration des conditions de nos concitoyens est notre préoccupation. C'est ainsi que les travaux sur le réseau d'eau potable continuent chaque année : remplacement des canalisations anciennes, pose de nouveaux compteurs mais aussi des efforts constants concernant la défense extérieure contre l'incendie. Il est vital que le secours à personne ou en cas d'incendie soit efficient.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a fait l'objet, encore cette année, de nombreuses réunions entre les élus municipaux et de plusieurs rencontres avec les personnes publiques associées.

Une enquête publique se déroulera durant le deuxième trimestre 2025, avant de parvenir à la validation de ce document d'urbanisme qui encadrera les projets d'aménagement et les besoins de la commune pour les années à venir.

Dans quelques semaines, les travaux relatifs au mur de soutènement de l'église débuteront afin de le consolider et de conforter sa stabilité. Ces travaux se poursuivront jusqu'à début Avril.

Les travaux de voirie communale vont se poursuivre ainsi que l'amélioration du réseau A.E.P. dans le secteur de La Baraquette.

Des aménagements concernant la sécurisation routière vont se poursuivre : la vitesse limitée à 30 Km/h est instaurée dans le centre bourg. Les panneaux ont été installés et le marquage au sol va être réalisé prochainement.

La signalétique, initiée par la Communauté de communes Dômes Sancy Artense, va être installée : signalisation d'information locale (S.I.L.) et relais information service (R.I.S.), donnant des informations complémentaires de la signalisation directionnelle et touristique.

L'année 2025 sera également marquée par le passage du Tour de France dans notre commune le jour du 14 Juillet. C'est la 3^{ème} fois en 5 ans que le peloton traversera la route de Puy de Sire et la route du Calvaire.

Je remercie particulièrement le Conseil Municipal pour le travail accompli. Les adjoints au maire ainsi que les conseillers municipaux s'engagent quotidiennement et m'aident à faire de notre commune un territoire où il fait bon vivre.

Merci aux agents communaux pour leur dévouement à votre service :

- Sophie, au service administratif, et Stéphane aux services techniques,
- Aldina, Chantal, Cloé et Francine, à l'école et la cantine.

Je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité.

Bien à vous,
Michelle GAIDIER



LES NAISSANCES

Eva HEBRARD, Farges	2 Avril 2024
Mia HEBRARD, Farges	2 Avril 2024
Soan DELBREIL, Pont-des-Eaux	8 Juin 2024
Marceau GERY, Le Bourg	26 Juin 2024
Roma SANTENARD, Villejacques	26 Juin 2024
Sofia COHANDON, Le Bourg	7 Août 2024
Jeanne JOUBERT, Juegheat	19 Août 2024

LES MARIAGES

Agnès, Michelle, Brigitte VALLEIX et Christian, René, Emile DOUCET	13 Avril 2024
---	---------------

PACS

Mylène COHADE et Romain, Pierre-Ludovic COSTE	8 Juin 2024
Tiphanie, Laurie, Catherine, Brigitte GINESTE et Hugo PELISSIER	21 Décembre 2024

DECES (habitants)

Alain, Henri, Jean, François GAUTHIER	9 avril 2024
Ginette, Maria, Eugénie MOULY née FEYRREROLLES	4 Juillet 2024
Henri, Louis, Alexis, Félicien GAUTHIER	29 Juillet 2024
Teofilo GONZALEZ CABALLERO	8 Novembre 2024

DECES (hors commune)

Jean-Marie, René CROZET (inhumé à Saint-Bonnet)	7 Mai 2024
André LAPORTE (domicilié à Orcival)	8 Mai 2024
Pierre LAMBY (inhumé à Saint-Bonnet)	28 Mai 2024
Martine, Jacqueline FOURNIER née REGNIER (inhumée à Saint-Bonnet)	8 Octobre 2024

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

COUVENT Adrien et PERARD Léa, Villejacques
DUPUIS Maxime et MENOT Aigue-Marine, Vareilles
GERY Luca et ALARY Victoire, Le Bourg
ESTEVAN Eric et Lien, Le Bourg
CANUTO Laurent et ROUEL Céline, Le Bourg
COSTE Romain et COHADE Mylène, Le Bourg
NISTOR Florin et Maria, Polagnat
GOURGAUD Lionel et BLACHERE Gaël, Le Bourg
PORTIER Terence et BONY Marlène, Le Bourg
PINON Teddy et AMBLARD Méлина, Villejacques
GIRAUD Manon, Villejacques
PASCAL Lionel et SERAMY Josine, Le Bourg

MAIRIE ET SERVICES

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Tél : **04 73 65 80 79**

mairiestbonnetpresorcival@wanadoo.fr

	SECRETARIAT DE MAIRIE	PERMANENCE DU MAIRE	AGENCE POSTALE
Lundi	15h00 – 17h00	17h00 – 18h30 sur RDV	16h45 – 18h30
Mardi	10h00 – 12h00		16h45 – 18h30
Mercredi		17h00 – 18h30 sur RDV	16h30 – 18h30
Jeudi	10h00 – 12h00		16h45 – 18h30
Vendredi			16h45 – 18h30
Samedi		10h00 – 12h00	9h30 – 12h00

En dehors de ces horaires le Maire reçoit sur rendez-vous.

OUTILS DE COMMUNICATION

Retrouvez toutes les informations et actualités de la commune sur : www.mairie-saintbonnetpresorcival.fr

Application mobile pour les actualités :



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

- ◆ **Maire** : Michelle GAIDIER, Conseillère communautaire
- ◆ **1^{er} Adjoint** : Jérôme ANDAN
- ◆ **2^{ème} Adjoint** : Jean-François ANDANSON, Conseiller communautaire
- ◆ **3^{ème} Adjointe** : Carine MIGNOT
- ◆ **Conseillers municipaux** : Magali BLOT, Jean-Claude CHABORY, Pascal GONDEAU, Christophe MALLET, Antony MOREL, Sylvie, MOULY, Frédéric SOUSA.

PERSONNELS SALARIÉS DE LA COMMUNE

- ◆ **Secrétariat de Mairie** : Sophie MEYER.
- ◆ **Employés municipaux** : Stéphane ROUSSET, Francine PONCET.
- ◆ **Aides maternelles** : Chantal DECLOITRE, Aldina MONTEIRO, Cloé DECLOITRE.

CANTINE

La gestion et la préparation des repas sont assurées par Francine PONCET. Elle est aidée au service par Aldina MONTEIRO.

Des menus variés, équilibrés et validés par une nutritionniste, sont proposés aux enfants. Ils découvrent ainsi différentes saveurs, en conformité avec la loi Agriculture et Alimentation (EGalim) du 30 octobre 2018 qui impose pour les restaurants collectifs de s'approvisionner avec au moins 50% de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité dont 20% issus de l'agriculture biologique.

Garderie

La gestion est assurée par la commune. Les enfants sont surveillés à tour de rôle par Chantal DECLOITRE et Aldina MONTEIRO.

Les enfants sont accueillis lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h50 Le matin et de 16h30 à 18h30 le soir.

Ecole maternelle (04 73 65 80 78)

- ◆ Directrice : Awen BENOIT
- ◆ Equipe éducative : Maryse VELUT, assistée de Cloé DECLOITRE pour la classe de MS/GS (moyenne et grande section) ; Awen BENOIT, assistées de Chantal DECLOITRE pour la classe de PS/MS (petite et moyenne sections) et de Aldina MONTEIRO.
- ◆ Coordonnées : 04 73 65 80 78 / ecole.st-bonnet-pres-orcival.63@ac-clermont.fr

Agence postale (04 73 65 88 20)

Chantal DECLOITRE vous accueille dans la nouvelle agence postale située à côté de la bibliothèque.

Lundi	16h45 – 18h30
Mardi	16h45 – 18h30
Mercredi	16h30 – 18h30
Jeudi	16h45 – 18h30
Vendredi	16h45 – 18h30
Samedi	9h30 – 12h00

Correspondants locaux pour la presse écrite

« Le Semeur Hebdo » : Camille FROMENT - 06 78 02 09 58 – camille.froment@hotmail.fr

« La Montagne » : Stéphane LACOMBE - 06 18 22 82 95 stef.lacombe63@yahoo.fr

Service de Gestion Comptable - Finances Publiques

Le recouvrement des produits locaux (cantine, garderie, eau...) et la gestion des collectivités locales sont assurés par Le Service de Gestion Comptable d'Issoire, 3 Boulevard Léon Blum - 63500 ISSOIRE Cédex

Tél. 04 73 89 76 00

Pour payer en espèces ou en carte bancaire dans la limite de 300€ rendez-vous chez votre buraliste agréé :
Camping de la Haute-Sioule - 59, route de la Sioule - 63210 Saint-Bonnet-près-Orcival.

Communauté de communes Dômes Sancy Artense

Tél. 04 73 65 87 63

Adresse : 23, route de Clermont - B.P. 15 - 63210 ROCHEFORT-MONTAGNE

Fax : 04 73 65 85 10

Mail : accueil@domes-sancyartense.fr

Site internet : www.domes-sancyartense.fr

Déchetterie de Rochefort-Montagne

Tél. 04 73 65 90 99

Ouvert les lundis, mardis, mercredi, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h 30.

Les 4 déchèteries du SYDEM Dômes et Combrailles (les Ancizes, Giat, Pontaumur et Saint-Ours-les-Roches) sont équipées d'un système de gestion informatisée. Aussi, chaque habitant du territoire se rendant en déchèterie devra présenter sa carte d'accès au gardien avant tout dépôt. Pour les habitants qui n'auraient pas encore fait leur demande de carte d'accès, veuillez vous connecter sur <https://www.sydem-domescombrailles.fr/>

Les habitants de Saint Bonnet-près-Orcival sont autorisés par convention à se rendre à la déchetterie de Rochefort-Montagne.

Pour toute question, vous pouvez contacter le SYDEM au 04 73 73 16 83

Plateforme de broyage

Rue du stade - Nébouzat, ouvert tous les samedis de 9h à 12h sauf Janvier et Février.

Service de fourrière animale

La municipalité ainsi que les habitants de la commune peuvent faire appel à l'association ANIDOME lors de l'observation de maltraitances ou de manques de soin à animaux domestiques, en particulier des chats.

Pour faire un signalement, vous pouvez contacter la mairie de Saint Bonnet près Orcival ou directement l'association anidome :




Mail : anidome63@gmail.com

Site web : anidome.wixsite.com/association-anidome

06 27 27 16 38



INFOS PRATIQUES

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES	A tout moment de l'année, vous pouvez venir en mairie muni de : <ul style="list-style-type: none"> • une pièce d'identité et un justificatif de domicile NB : Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office sur la liste électorale de la commune où ils sont domiciliés lors du recensement militaire selon une liste établie et transmise par les services de l'INSEE.
RECENSEMENT MILITAIRE	Filles et garçons âgés de 16 ans doivent impérativement se faire recenser le mois de leur anniversaire à la mairie de leur commune. Venir muni de sa carte d'identité et du livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. NB : Entre la date de son recensement et celle de ses 18 ans, il participera à une journée nommée « journée défense et citoyenneté (J.D.C.) ».
DELIVRANCE DES COPIES INTEGRALES OU EXTRAITS AVEC FILIATION D'ACTES	Les personnes ayant le droit d'obtenir ces documents sont les suivantes : la personne titulaire de l'acte, ses ascendants (parents, grands-parents), ses descendants (enfants, petits enfants), son conjoint, son représentant légal (tuteur...). On peut les obtenir en s'adressant à la mairie qui a établi l'acte. Lorsque l'acte concernant un français a été établi à l'étranger, la demande doit être adressée au Service central d'état civil du Ministère des Affaires Etrangères, 11 rue de la maison blanche, 44941 NANTES Cédex 9.
PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)	Depuis le 1 ^{er} novembre 2017 les pactes civils de solidarité (Pacs) sont transférés à l'officier de l'état civil de la mairie du lieu de résidence commune. Le Maire de votre commune peut désormais procéder à l'enregistrement du Pacs. A noter qu'il est toujours possible de se pacser devant un notaire.
CHANGEMENT DE PRENOM	Il est possible de demander à changer de prénom en justifiant d'un intérêt légitime. Pour cela rendez-vous à la mairie du lieu de résidence ou du lieu de naissance.
DELIVRANCE D'UN SECOND LIVRET DE FAMILLE	Un second livret de famille peut être délivré en cas de perte, vol ou destruction, ou lorsque l'un des titulaires en est dépourvu, notamment en cas de divorce ou de séparation.
CNI / PASSEPORT	S'adresser à la Mairie de Rochefort-Montagne et prendre rendez-vous au 04 73 65 39 03
EN CAS DE : CHANGEMENT DE DOMICILE CHANGEMENT DE LOCATAIRE	Les nouveaux arrivants, les habitants qui déménagent, les propriétaires ou les locataires doivent faire la démarche de signaler en mairie tout changement de domicile.
LIENS UTILES	Infos administration : Tel : 3939 ou www.service-public.fr Plan du cadastre : www.cadastre.gouv.fr
TELE-ASSISTANCE	Service proposé aux personnes âgées isolées d'au moins 65 ans et aux personnes reconnues handicapées par la commission des droits et de l'autonomie à plus de 80%. Le dossier d'abonnement est disponible à la mairie du lieu de résidence. La redevance est calculée en fonction des revenus du bénéficiaire.
 	L'espace France Services de Rochefort-Montagne : un lieu unique pour vos démarches administratives et numériques : santé, logement, justice, formation, emploi, retraite, finances publiques, handicap, action sociale, mobilité... mds.rochefort-sancy@puy-de-dome.fr / 04 73 65 89 50 / 07 61 29 47 45
AIDE A DOMICILE	Des aides à domicile aident pour le ménage, la préparation des repas, l'entretien du linge et assurent une compagnie, une aide dans les actes courants de la vie. Pour tout renseignement : CLIC «Senior-Montagne» au 04 73 65 20 89
PORTAGE de REPAS BUS DES MONTAGNES	Vous pouvez vous adresser à la Communauté Communes Dômes Sancy Artense au 04 73 65 87 63
ENFANCE EN DANGER 	Appelez le 119 - 24h/24h - 7 jours/7 www.allo119.gouv.fr
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	Appelez le 3919 - 24h/24h - 7 jours/7 Ecoute, informe et oriente les femmes victimes de violence ainsi que les témoins de violences faites à des femmes.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION	ELU RESPONSABLE	ELUS PARTICIPANTS
URBANISME - HABITAT - EAU ET ASSAINISSEMENT	Jean-François ANDANSON	ANDAN Jérôme, BLOT Magali, CHABORY Jean-Claude, MALLET Christophe, MOREL Antony et MOULY Sylvie
BATIMENT COMMUNAUX VOIRIE - TRAVAUX	Jérôme ANDAN	ANDANSON Jean-François, MALLET Christophe, CHABORY Jean-Claude, MOREL Antony et MOULY Sylvie
CADRE DE VIE - PATRIMOINE ENVIRONNEMENT - TOURISME - CULTURE	Michelle GAIDIER	MIGNOT Carine, BLOT Magali, GONDEAU Pascal, MOULY Sylvie et SOUSA Frédéric
SPORT - JEUNESSE VIE ASSOCIATIVE	Jean-François ANDANSON	ANDAN Jérôme, BLOT Magali, GONDEAU Pascal, SOUSA Frédéric
VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - ECOLE GARDERIE - CANTINE	Carine MIGNOT	ANDANSON Jean-François, GONDEAU Pascal
ECONOMIE - COMMERCE ARTISANAT - AGRICULTURE ET FORET	Frédéric SOUSA	BLOT Magali, CHABORY Jean-Claude, MOREL Antony
FINANCES - COMMUNICATION	Carine MIGNOT	ANDANSON Jean-François, BLOT Magali, GONDEAU Pascal, MALLET Christophe, MOREL Antony, MOULY Sylvie
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Michelle GAIDIER	Titulaires : ANDAN Jérôme, ANDANSON Jean-François, MIGNOT Carine Suppléants : CHABORY Jean-Claude, MOREL Antony, MOULY Sylvie
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Présidente : GAIDIER Michelle Vice-Présidente : MOULY Sylvie	Membres élus : ANDANSON Jean-François, MIGNOT Carine Membres nommés : MARTIN Martine, PATTERSON Forrest, VAISSAYRE Bernadette
PARC DES VOLCANS D'Auvergne	Titulaire : Sylvie MOULY	Suppléant : Christophe MALLET
SYDEM Dômes et Combrailles	Michelle GAIDIER et Jean-Claude CHABORY	
EHPAD SAINTE-ELISABETH	Michelle GAIDIER	
SIVU EHPAD SAINTE-ELISABETH	Frédéric SOUSA	
A.D.M.R.	Jean-François ANDANSON	

TARIFS COMMUNAUX (au 1^{er} janvier 2025)

CIMETIÈRE	
Concession 5 m ²	300,00 euros
Concession 2,5 m ²	150,00 euros
COLUMBARIUM	
Pour une durée de 15 ans	300,00 euros
Pour une durée de 30 ans	600,00 euros
Pour une durée de 50 ans	800,00 euros
Plaque pour le columbarium	60,00 euros
Plaque pour le jardin du souvenir	60,00 euros
EAU	
Branchement eau	1 500,00 euros
Branchement assainissement	1 500,00 euros
Remise en service compteur	750,00 euros
Location du premier compteur	60,00 euros
Location compteur en cas de changement d'abonné en cours d'année	30,00 euros
Location compteurs suivants	20,00 euros
Location compteur agriculteur	20,00 euros
Prix du m ³ de 0 à 120m ³	1,10 euro
Prix du m ³ de 121 à 500m ³	0,95 euro
Prix du m ³ au delà de 500 m ³	0,55 euro
ASSAINISSEMENT	
Part fixe par abonné	35,00 euros
Part fixe en cas de changement d'abonné en cours d'année	17,50 euros
Part variable d'assainissement	1,10 euro
SERVICE PÉRI-SCOLAIRE	
Cantine repas fréquent enfant	4,00 euros
Cantine repas personne extérieure	5,70 euros
Cantine surveillance allergie alimentaire	1,00 euro
Garderie du matin	1,40 euro
Garderie du soir	1,40 euro
Pénalité de retard garderie	15,00 euros
SALLE DES FÊTES	
Habitant de la commune	150,00 euros
Habitant hors commune	350,00 euros
Caution de location salle	800,00 euros
Caution ménage	150,00 euros
Caution vidéoprojecteur + écran	100,00 euros

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL LISTE DES DÉLIBÉRATIONS 2024

(N'hésitez pas à consulter l'ensemble des procès-verbaux des séances sur le site internet de la commune ou en flashant le QR-Code ci-contre)



LA SEANCE DU 19 JANVIER 2024

- **01** – Approbation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

LA SEANCE DU 16 FEVRIER 2024

- **02** – Portage foncier par l'EPF Smaf Auvergne. Projet d'acquisition à l'amiable des parcelles sises à Saint-Bonnet-près-Orcival, cadastrées section AC n° 82 et 84.
- **03** – Projet d'acquisition des parcelles cadastrées section AC n°83 et 88, contigües aux parcelles faisant objet de la délibération précédente.
- **04** – Demande d'acquisition par un particulier d'une parcelle communale cadastrée section ZD n°97, d'une contenance de 9 ares et 20 centiares au prix de 230€.
- **05** – Résidence Henri Serre : Révision du loyer de l'appartement n°2 porté à 391,83€ à compter du 1^{er} mars 2024.
- **06** – Immeuble Rue du Sabotier : Révision du loyer de l'appartement T2 porté à 403,63€ à compter du 31 mars 2024.
- **07** – Remboursement des participations familiales pour le transport scolaire de l'année scolaire 2023-2024.
- **08** – Enveloppe des subventions aux associations 3000€. Mise à disposition des formulaires de subvention 2024.
- **09** – Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle. Versement en février 2024.
- **10** – Création d'un poste sur emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité.
- **11** – Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences.

LA SEANCE DU 9 AVRIL 2024

- **12 – Taux d'imposition 2024** : Taxes foncières et taxe d'habitation :
 - Taxe foncière propriétés bâties : 34,63%
 - Taxe foncière propriétés non bâties : 65,94%
 - Taxe d'habitation résidence secondaire : 9,45%
- **13 – BUDGET PRINCIPAL**
 - Présentation et vote des comptes administratifs 2023
 - Approbation des comptes de gestion 2023
 - Affectation des résultats
- **14 – BUDGET EAU**
 - Présentation et vote des comptes administratifs 2023
 - Approbation des comptes de gestion 2023
 - Affectation des résultats
- **15 – BUDGET ASSAINISSEMENT**
 - Présentation et vote des comptes administratifs 2023
 - Approbation des comptes de gestion 2023
 - Affectation des résultats
- **16/18** – Présentation et vote des budgets primitifs 2024

LA SEANCE DU 2 MAI 2024

- 19 – Attribution d'une subvention de 1500€ pour l'association Les Amis du Four de Saint-Bonnet.
- 20 – Attribution d'une subvention de 350€ pour l'association Le Lien.
- 21 – Attribution d'une subvention de 300€ pour la bibliothèque « Mille et Unes Pages ».
- 22 – Attribution d'une subvention de 700€ pour l'association Au Pays des Noisettes.
- 23 – Attribution d'une subvention de 150€ pour l'association J9 Compagnie.
- 24 – Cession de 7 jardinières communales au prix de 20,00€ l'unité, versés au bénéfice du CCAS.
- 25 – Convention de déneigement avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.
- 26 – Décision modificative N°1 – Budget principal 2024.
- 27 – Désignation « Ambassadeur de la forme » (Clic Sénior Montagne) : titulaire Madame Bernadette VAISSAYRE, suppléante Madame Michelle GAIDIER.
- 28 – Dépôt du dossier d'Amende de police – Sécurité routière Route des Rossignols.
- 29 – Appel à projet « Cours d'école actives » demande de subvention.

LA SEANCE DU 3 JUILLET 2024

- 30 – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- 31 – Modification des tarifs communaux appliqués depuis le 01/01/24 (tarifs périscolaires applicables à compter du 1^{er} septembre 2024).
- 32 – Activités périscolaires – Mise à jour du règlement intérieur.
- 33 – Frais de fonctionnement R.P.I. 2023 : 2 417€ versés par la commune Aurières et 19 678€ par la commune de Vernines.
- 34 – Résidence Henri Serre – Appartement n°3 restitution de la caution du locataire sortant 240€. Nouveau loyer fixé à 300€ + 50€ de charges locatives.
- 35 – Optimisation des systèmes de gestion d'éclairage public : déplacement d'un poteau aux Mouillards pour 3 240€ TTC dont 1 350€ à la charge de la commune.
- 36 – Décision de passage au Compte Financier Unique.
- 37 – Exonération en faveur des immeubles situés en zone France Ruralités Revitalisation.
- 38 – Transfert comptable du budget principal de la commune vers les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement d'une partie des salaires des agents techniques.

LA SEANCE DU 29 JUILLET 2024

- 39 – Validation du règlement intérieur du local des jeunes.
- 40 – Remboursement du ramassage scolaire 2023-2024 pour un montant total de 4 058€.
- 41 – Création poste école 26h annualisées.
- 42 – Renouvellement contrat de travail agent de restauration.
- 43 – Contrat de travail PEC poste école 26h annualisé.
- 44 – Tableau des effectifs 2024.
- 45 – Révision de loyer T4 Rue du Cordonnier porté à 626,69€ à compter du 1^{er} août 2024.
- 46 – Révision de loyer T3 Résidence Henri Serre porté à 394,25€ à compter du 1^{er} septembre 2024.
- 47 – Révision de loyer T3 Rue du Sabotier porté à 463,43€ à compter du 1^{er} octobre 2024.
- 48 – Modification des statuts de Communauté de Communes Dômes Sancy Artense.
- 49 – Adhésion à la fédération « Agir pour la ligne ferroviaire Clermont-Ferrand – Le Mont Dore – Ussel – Tulle ».
- 50 – Approbation de l'assiette des coupes 2025 pour les forêts relevant du régime forestier – ONF.

LA SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2024

- **51** – Création de poste pour accroissement saisonnier d'activité.
- **52** – Parcours Emploi Compétence – Prise en charge des frais de formation pour un montant de 945€.
- **53** – Mur de l'église – Devis maîtrise d'œuvre de l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale pour un montant de 14 000€ HT.
- **54** – Mur de l'église – Demande de subvention auprès de l'Etat (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux) pour un montant de 44 760€ et auprès de conseil Départemental pour un montant de 59 808€.
- **55** – Travaux réservoir de Neuville – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

LA SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2024

- **56** – Mur de soutènement de l'église : appel d'offres. Entreprise retenue Travaux Publics du Centre (Durtol) pour un montant de 149 912€ HT.
- **57** – Réflexion zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables. Aucune zone n'est identifiée.
- **58** – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) : Service de l'eau.
- **59** – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) : Service de l'assainissement collectif.
- **60** – Désignation de l'agence départementale d'ingénierie territoriale comme délégué à la protection des données (RGPD).
- **61** – Admission créances en non-valeur :
Budget principal : 835,01€
Budget eau : 814,74€
- **62** – Logement communaux – Facturation des ordures ménagères incluse dans les charges locatives à compter du 1^{er} janvier 2025.
- **63** – Remplacement du véhicule technique – Cession vente du Camion au prix de 2 500€ TTC et autorisation d'acquisition d'un véhicule au prix maximum de 15 000€.

LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2024

- **64** – Délibération portant sur l'arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- **65** – Tarifs communaux au 1^{er} Janvier 2025.
- **66** – Autorisations d'absence accordées dans la collectivité.
- **67** – Délibération portant validation du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- **68** – Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.
- **69** – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget.
- **70** – Travaux de voirie communale évalué à la somme de 46 000€ HT- Demande de subventions Fonds d'Initiatives Communales 2025 (18 400€) et DETR (13 800€).
- **71** – Résidence Henri Serre – Appartement n°3 Entrée d'un nouveau locataire à compter du 13 janvier 2025 (loyer à 300€ + charges locatives)
- **72** – Recours à personnel vacataire pour le recensement de la population 2025, montant forfaitaire de la vacation 1 000€ + 500€ de frais de déplacement.
- **73** – Délibération relative à la redevance Consommation d'eau potable et à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025.
- **74** – Délibération relative à la redevance Performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025.

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

ABRIBUS

Trois abribus ont été installés et financés par la Région Auvergne Rhône Alpes en centre bourg, à Juegheat et Vareilles.

La commune a financé les dalles béton supportant les abribus, à hauteur de 20% (le surplus, soit 80% a été pris en charge par la Région AURA)

Coût total 6.892,00€ TTC

Dont 1.378,40€ à la charge de la commune.

RÉSIDENCE HENRI SERRE

- ◆ Des travaux d'isolation dans la cage d'escalier ont été réalisés dans l'appartement n°3, 8, Rue du Presbytère 1.797,00€ TTC
- ◆ Les portes d'entrée des 3 appartements ont été remplacées 7.180,88€ TTC
- ◆ Les fenêtres de l'appartement n°3 ont été changées lors du changement de locataire 2.211,86€ TTC
- ◆ Les volets (côté Place de l'église) seront remplacés par des volets bois dans les prochaines semaines 6.522,09€ TTC

SALLE DES FÊTES

8 podiums d'une surface totale de 16 m² (8 éléments de 2m² chacun) ainsi que des mange-debout ont été acquis, afin de compléter l'aménagement de la salle des fêtes, suite aux travaux réalisés en 2023

Afin de faciliter le nettoyage, une auto laveuse a été acquise :

- ◆ Podiums 5.664,00€ TTC
- ◆ Mange-debout 486,76€ TTC
- ◆ Autolaveuse 3.313,88€ TTC

ESPACE VTT

Le terrain a été clôturé par la mise en place de ganivelles 1.388,54€ TTC

CIMETIÈRE

Nouveau portail 2 510,00€ TTC

MONUMENT AUX MORTS

Deux plaques commémoratives ont été remplacées, à la mémoire des victimes des guerres 1914-1918 et 1939-1945 620,00€

Les travaux concernant les monuments aux morts sont exonérés de T.V.A.



VÉHICULE COMMUNAL

Le camion Mitsubishi, acheté d'occasion en 2018, n'étant pas passé au contrôle technique en Novembre 2024, la commune a fait l'acquisition, auprès du garage BONY, d'un véhicule utilitaire de marque RENAULT « Kangoo » d'occasion (75.000 Kms) mis en circulation en 2020 en parfait état et équipé au prix de 13.353€ TTC

Pour information, le véhicule Mitsubishi a été cédé en l'état au prix de 2.500€

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : VILLEJACQUES

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : VILLEJACQUES AMONT (GALERIE), VILLEJACQUES AVAL (GALERIE). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL), soit 128 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 13,2 mg/L Valeur maxi : 14 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 61 Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2020	
ARSENIC	A	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2020	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau douce	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 6,39 °f Valeur maxi : 6,67 °f	

Quelques conseils	
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SAVEUR-COULEUR 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/02/2024

UDI 063001701

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : VOISSIEUX JUEGHEAT

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : RIBEYRE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle n'est pas traitée.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL), soit 75 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 10</p> <p>Conformité : 90 %</p> <p>Valeur maxi : 3 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2021, 2022, 2023</p>
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 3,75 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 4,1 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 17</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p> <p>Année prise en compte : 2021</p>
ARSENIC	A	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Valeur moyenne : 0 microgramme/L</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p> <p>Année prise en compte : 2021</p>
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ		Eau douce
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.		<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 2,12 °f</p> <p>Valeur maxi : 2,37 °f</p>

Quelques conseils

ABSENCE Absence	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SAVEUR-COULEUR Saveur-Couleur	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
CHLORE Chlore	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
SÉCHERESSE Sécheresse	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/02/2024

UDI 063001706

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ST BONNET PRES ORCIVAL

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : **PRADES BAS AVAL SUD (GALERIE)**. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL), soit 181 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 90 % Valeur maxi : 3 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023	

NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 6,35 mg/L Valeur maxi : 6,7 mg/L	

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
--------------------------------------	----------	--------------------

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 17 Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2022	
---	---	--

ARSENIC	A	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2022	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau douce	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 3,49 °f Valeur maxi : 3,75 °f	

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SAVEUR-COULEUR 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/02/2024

UDI 063001702

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE SUR NOTRE COMMUNE

Le réseau d'eau potable sur notre commune comporte 2 types de gestion :

- ◆ les 3 ASA (associations syndicales autorisées) : Olmont-Vareilles, Farges-Les Mouillards et Polagnat ;
- ◆ la Régie Directe, par la commune.

Une ASA gère en autonomie le réseau d'eau potable sur son secteur.

Pour Olmont-Vareilles, l'eau, issue du réseau de Vernines, est stockée au réservoir situé à Vareilles, et distribuée sur les villages d'Olmont et Vareilles. Concernant Polagnat, l'eau est produite au captage situé à l'ouest du calvaire, stockée en réservoir et distribuée sur le village de Polagnat. Enfin, celle de Farges produit également son eau sur un captage situé à l'ouest du calvaire. Celle-ci est directement distribuée vers le village de Farges et via une pompe aux Mouillards.

De son côté, la commune gère un réseau qui s'étend de Voissieux à Villejacques, sur la vallée de la Sioule. Il est constitué de 3 réseaux :

- ◆ Réseau A : Achat d'eau à Vernines, stockage au Réservoir « chemin de Neuville » à Voissieux (30 m³). Il dessert les villages et fermes de Voissieux, Juegheat, les maisons du bourg impasse de la colline et la Baraquette. Il est par ailleurs interconnecté avec le réseau B ;
- ◆ Réseau B : production d'eau au captage de « Prades Aval » (à l'ouest de la Paragude), stockage au réservoir de St Bonnet (100 m cubes) à l'ouest de l'école. Il dessert le bourg de St Bonnet, il est aussi relié au réseau C de Villejacques en cas de nécessité ;

- ◆ Réseau C : production d'eau aux captages de Villejacques amont et aval (impasse des Milans), stockage au réservoir de Villejacques (60 m cubes) situé à l'est du Plateau du Peu. Il dessert les villages de Villejacques et du Moulin.

L'interconnexion entre les 3 réseaux permet de pallier les éventuels déficits d'eau. Jusqu'à présent, cela nous a été ponctuellement utile, lors de fuites importantes, ou de consommation élevées (en période estivale).

Vous trouverez sur le schéma simplifié, page 21, la représentation de nos différents réseaux d'eau.

La commune gère ce réseau d'eau en direct avec notre agent communal ou avec l'intervention d'entreprises spécialisées. Elle s'assure du bon fonctionnement des vannes (usagers et secteur) et des compteurs, répare les fuites (un comptage hebdomadaire permet un suivi de la distribution), raccorde les nouveaux usagers au réseau, et change entre 150 et 250 mètres linéaires de canalisation et 15 à 20 compteurs chaque année -les canalisations ayant une durée de vie théorique de 50 ans, de 15 ans pour les compteurs.

Des points de prélèvements répartis sur l'ensemble du réseau permettent de mesurer la qualité de l'eau distribuée. La facturation aux usagers est réalisée par la mairie suite au relevé des compteurs.

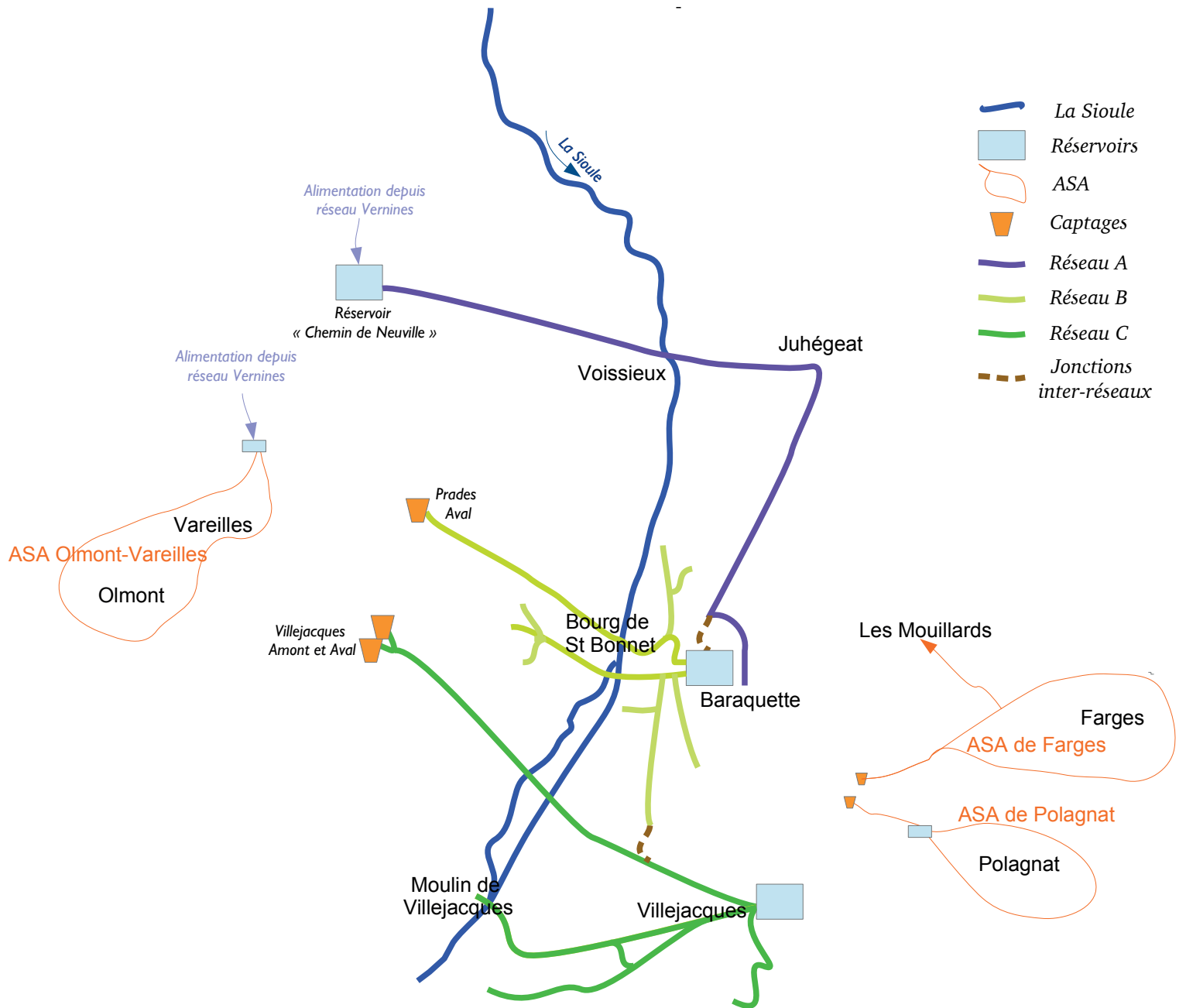
Ce suivi nous permet d'avoir un réseau d'eau dans un état correct.

Le suivi de notre réseau est aussi l'affaire de tous. Dès lors que vous constatez une fuite ou un anomalie, merci d'appeler au secrétariat de mairie pour le signaler.

Quelques chiffres sur le réseau communal

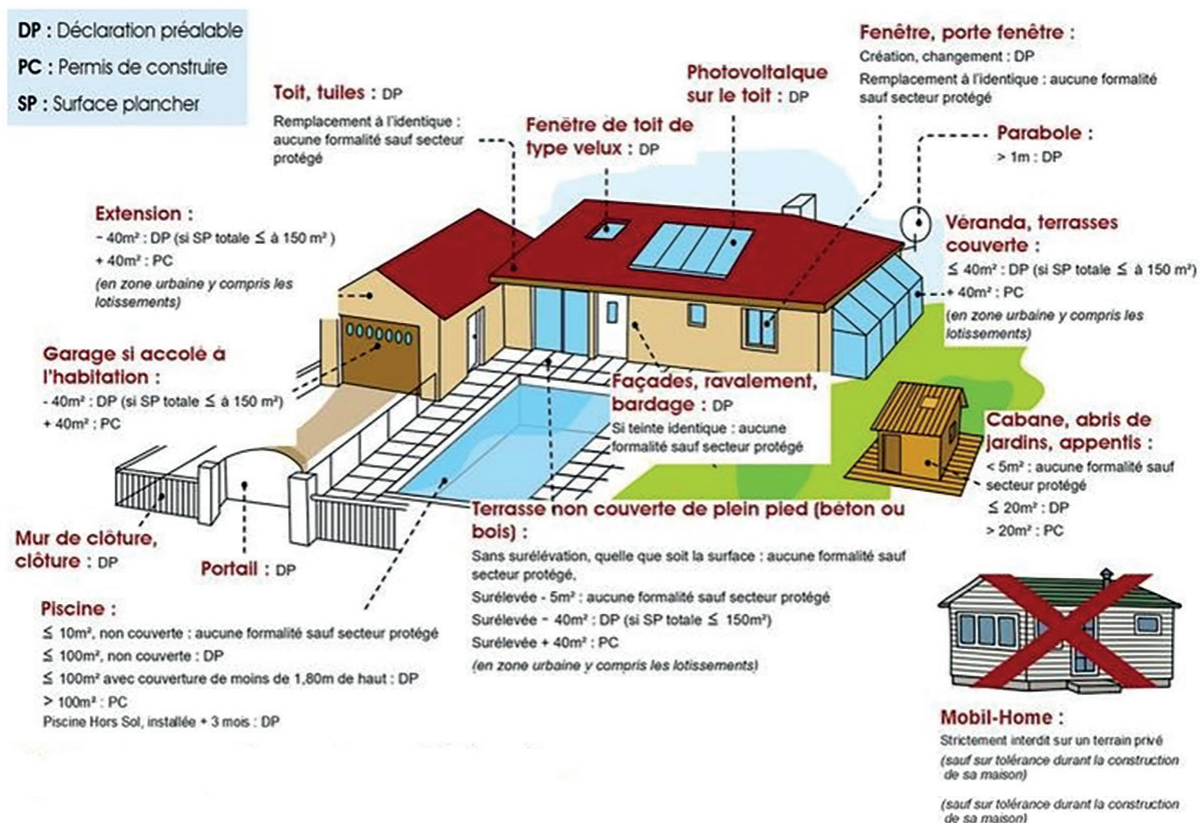
- ◆ 3 réservoirs de 30, 60 et 100 m³ ;
- ◆ 3 réseaux interconnectés sur un peu plus de 13 km pour acheminer et distribuer l'eau ;
- ◆ 2 captages sous périmètre de protection, « Prades Aval » pour Saint Bonnet et « Villejacques Amont et Aval » pour Villejacques et le Moulin, avec :
 - Prades Aval avec une production à l'étiage de 39 m³/jour et de 75 m³/jour en moyenne sur les deux dernières années. Captage de profondeur avec un débit moyen, mais relativement régulier sur l'année.
 - Villejacques Amont et Aval avec une production à l'étiage (baisse périodique des eaux ; le plus bas niveau) de 60 m³/J et de 175 m³/j en moyenne sur les deux dernières années. C'est un captage de surface plus sensible aux variations de précipitations.
- ◆ 278 abonnés en 2024 avec une consommation moyenne par foyers de 67 m³ hors consommation agricole.
- ◆ En moyenne ces cinq dernières années, 35 000 à 40 000 m³ d'eau distribuée pour une consommation maximale de 30 000 m³ ; soit un rendement entre 70 et 85 % suivant l'importance des fuites traitées et les années.

Schéma du Réseau d'eau Commune de St Bonnet près Orcival



URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE ou PERMIS DE CONSTRUIRE ?



POURQUOI UNE TAXE D'AMÉNAGEMENT ?

Votre projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou d'aménagement génère, dans la majorité des cas, une Taxe d'Aménagement (TA).

La TA comprend une part communale (3,00 %) finançant les équipements publics communaux et une part départementale finançant la protection et la gestion des espaces naturels et sensibles ainsi que les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

Quel est son mode de calcul ?

Surface taxable créée X Valeur forfaitaire X Taux	
Valeurs forfaitaires selon les catégories d'installations et d'aménagements soumis à la TA	
Type d'aménagement ou d'installation	Valeur forfaitaire
Construction	914 € par m ²
Emplacement de tente, caravane et résidence mobile de loisirs sur un terrain de camping ou une aire naturelle de camping	3 000 € par emplacement
Habitation légère de loisirs : Constructions démontables ou transportables, destinées à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisirs.	10 000 € par emplacement
Piscine	258 € par m ²
Éolienne de plus de 12 m	3 000 € par éolienne
Panneau photovoltaïque fixé au sol	10 € par m ² de surface de panneau
Aire de stationnement extérieure	De 3 000 € à 6 000 € par emplacement (selon la délibération de la collectivité territoriale)

PLAN LOCAL D'URBANISME... 2025 VERRA SON ABOUTISSEMENT

Durant l'année 2024, les membres de la commission urbanisme se sont beaucoup investis dans la réflexion du P.L.U. et la rédaction des documents composant son élaboration :

- ◆ Le Projet d'Aménagement Développement avait fait l'objet d'un débat en Conseil Municipal le 16 Décembre 2022. Un nouveau débat a eu lieu en Conseil Municipal le 3 Juillet 2024.
- ◆ Les orientations d'aménagement de programmation, le zonage ainsi que le règlement, avant leur élaboration, ont fait l'objet de nombreuses réunions entre élus durant l'année 2024.

Durant tout le temps de l'élaboration de ces documents, plusieurs réunions ont été organisées avec les personnes publiques associées : Direction Départementale des Territoires, Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, le Conseil d'Architecture – Urbanisme et Environnement du Puy-de-Dôme. Ces différents organismes ont pu nous indiquer, au fur et à mesure de l'avancement du

travail, leurs avis et les modifications à apporter pour être en conformité avec les textes réglementaires.

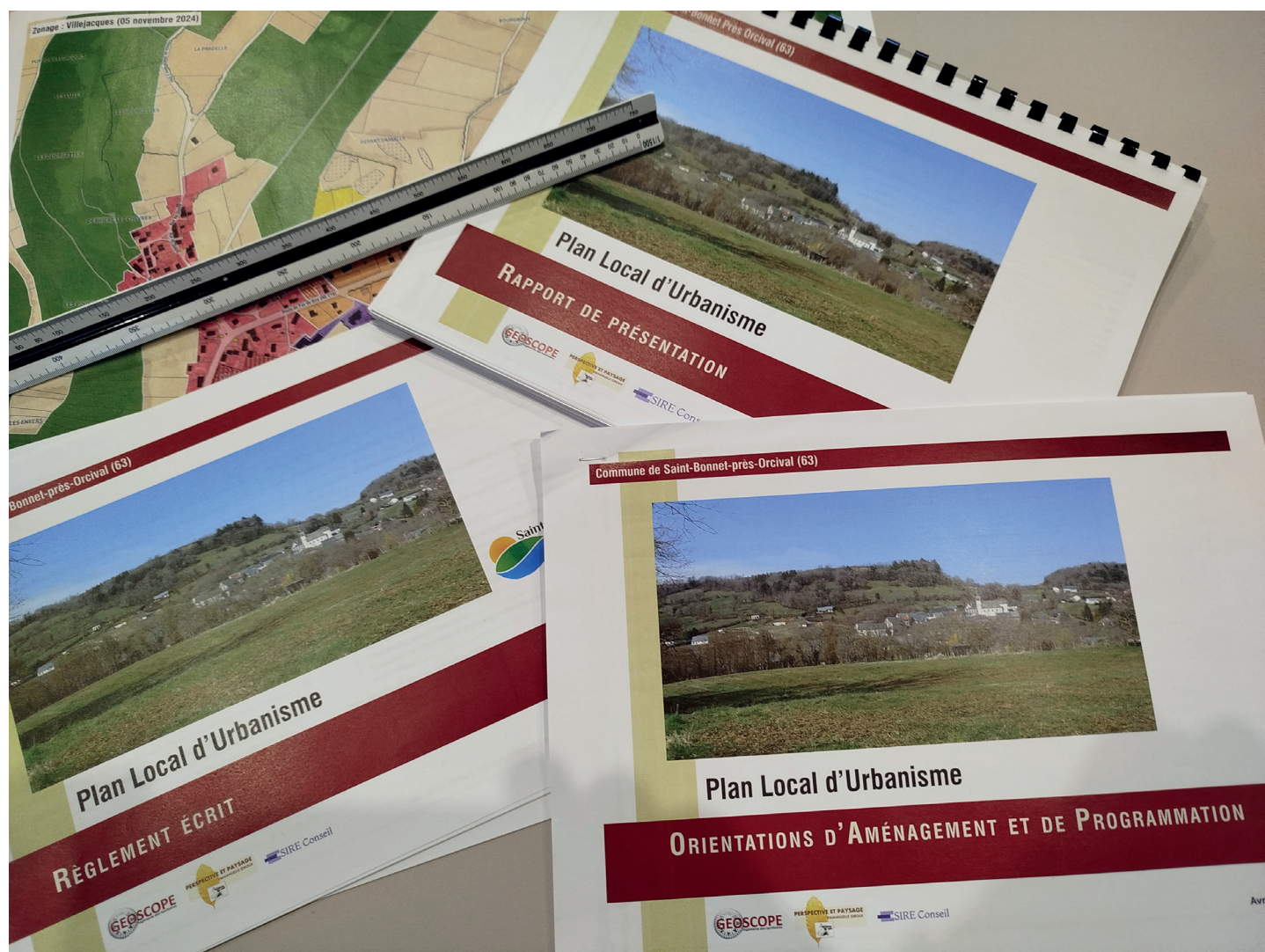
Lors de la session du Conseil Municipal du 13 Décembre 2024, il a été procédé à l'arrêt du PLU. Il a ensuite été transmis à la Préfecture ainsi qu'aux personnes publiques associées pour avis.

Nous arrivons bientôt à la conclusion de ce travail :

Les personnes publiques associées disposent d'un délai de trois mois pour nous faire remonter leurs observations.

Entre temps, le dossier sera présenté à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), puis une enquête publique se déroulera durant un mois.

Des permanences auront lieu en mairie en présence d'un Commissaire-Enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif. Pendant ce temps de concertation, le public pourra se rendre en mairie consulter les documents et faire ses observations éventuelles.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Les centres communaux d'action sociale (CCAS) sont conçus pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. Sur ce point, sa compétence se limite donc au seul territoire de la commune.

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- ◆ Un président : le maire de la commune
- ◆ Un conseil d'administration : celui-ci est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune. Les membres sont élus pour la durée du mandat municipal et sont tenus au respect du secret professionnel. Ensemble, ils déterminent les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Michelle GAIDER

Vice-Présidente : Sylvie MOULY

Elus : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT

Membres nommés : Martine MARTIN, Forest PATTERSON, Bernadette VAISSAYRE



LES ACTIVITÉS DU C.C.A.S.

Le C.C.A.S. organise plusieurs manifestations pendant l'année au profit des habitants de la commune

Dimanche 28 Janvier 2024 – Repas des aînés

En début d'année, les habitants âgés de 65 ans et plus sont invités à un repas préparé par Cédric Chabrilat, de l'Auberge de la Vallée, en présence des membres du Conseil d'Administration du CCAS et du Conseil Municipal. 48 personnes étaient présentes. Nos aînés ont toujours plaisir à se retrouver et échanger souvenirs et anecdotes.

Samedi 21 décembre 2024 – Spectacle de Noël

Le CCAS de la commune de Saint Bonnet près Orcival a invité tous les enfants de la maternelle au CM2 à assister au spectacle de Noël, de Marine et Vincent Magrini « **Tout un tas de trucs** ».

Ce spectacle musical est librement inspiré du célèbre conte des frères Grimm : les musiciens de Brême.

A l'issue du spectacle, un goûter a été servi et le père Noël a pu distribuer quelques cadeaux aux enfants venus nombreux pour l'occasion

Si vous êtes en difficulté ou connaissez une personne en difficulté, vous pouvez contacter le CCAS aux coordonnées de la mairie.



TELE-ASSISTANCE

Vous avez plus de 65 ans. La Téléassistance est un dispositif qui vous permet d'assurer votre sécurité et la tranquillité de vos proches :

En cas de chute, de malaise, d'urgence médicale et sans décrocher votre téléphone, vous pourrez, grâce à un transmetteur, dialoguer directement avec un sapeur-pompier ou un médecin et vous obtiendrez immédiatement une réponse appropriée.

Pour retirer un dossier, vous pouvez vous adresser au C.C.A.S, à la mairie ou par mail :
agmd63@puy-de-dôme.fr

La validation de la demande est effectuée par le Maire avant d'être instruite par le Conseil Départemental.

TÉLÉassistance départementale



MOBIPLUS

Mobiplus est un dispositif proposé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour faciliter les déplacements des personnes de plus de 75 ans, des bénéficiaires du RSA et des personnes de moins de 26 ans accompagnées par une mission locale.

Le système de transport MobiPlus tente d'apporter une réponse simple et solidaire à vos besoins essentiels de déplacements :

- ◆ pour aller faire les courses
- ◆ pour aller chez le médecin
- ◆ pour effectuer une démarche d'insertion,
- ◆ pour se rendre à une formation
- ◆ pour effectuer une recherche d'emploi
- ◆ et bien plus !

MobiPlus est fait pour vous !

MobiPlus vous aide à voyager, pour être un citoyen à part entière de notre société.

A qui s'adresse cette aide ?

Vous avez 75 ans et plus, ou bien vous êtes bénéficiaire du RSA - sinon, accompagné par une Mission Locale, le chéquier mobilité vous permet d'aller à moindre coût sur le lieu de votre choix.

- ◆ Si vous avez 75 ans ou plus : Vous pouvez utiliser les Chèques Mobilité pour payer le taxi partenaire du dispositif Mobiplus ou encore le Bus des Montagnes.
- ◆ Si vous êtes en insertion professionnelle, bénéficiaire du RSA ou jeune accompagné par la mission locale : Vous pouvez utiliser les Chèques Mobilité pour payer le taxi ou la société de location de deux-roues partenaires du dispositif Mobiplus.

Comment ca marche ?

Mobiplus se présente sous la forme d'un chéquier.

Il vous suffit de donner un ou plusieurs des 20 chèques du carnet à l'un de nos prestataires de transports quand vous utilisez son service.

Chaque chèque a une valeur unique de 3 €.

Où peut-on utiliser les chèques ?

Les chèques Mobiplus peuvent être utilisés auprès de nos transporteurs partenaires : chauffeur de taxi et les transports interurbains de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Les équipes pédagogiques (rentrée 2024)

A l'école maternelle de Saint Bonnet, Mmes Velut et Benoît accueillent 48 élèves de 3 à 6 ans : 12 petits (PS), 22 moyens (MS) et 14 grands (GS). Elles sont aidées dans leurs classes par Dina, Chantal et Chloé, employées par la commune.

A l'école élémentaire d'Aurières, Mmes Mecenero, Carcel et Borderie accueillent 37 élèves sur 2 classes : 6 GS + 15 CP et 16 CE1. Colette aide le matin pour les GS.

A l'école élémentaire de Vernines, Mmes Labbé-Ischard, Labayle et Borderie ont en charge 40 élèves répartis sur 2 classes : 21 CE2/CM2 et 19 CM1/CM2.

Laura Delaire, Anaïs Silva et Sandrine Lafarge AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap) interviennent également dans nos écoles pour accompagner cinq élèves dans leurs apprentissages.

L'effectif global du RPI est cette année de 125 élèves.

Les 3 écoles ont, comme chaque année, participé à de nombreux projets et sorties, et ont assisté aux spectacles et séances de court-métrage proposés par la communauté de communes de Rochefort Montagne.

ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024



Une année sous le signe de la responsabilité environnementale.

Dans le cadre du projet Biloba « Des racines pour grandir » les classes d'Aurières ont fait de belles balades en forêt, avec ateliers sensoriels, grimpe d'arbre et mémorable pique-nique dans les hauteurs, le tout agrémenté de contes, légendes, observation d'oiseaux et de plantes, lecture de paysages sur place et en classe.

Les trois écoles ont obtenu la labellisation E3D, gage d'une démarche de développement durable qui vient récompenser toutes les actions menées au sein des écoles : tri des déchets, installation de bacs à compost, lutte contre le gaspillage alimentaire, plantation de haie, jardin potager...



Les élèves d'Aurières ont également réalisé des plantations d'arbres et haies sur Aurières. Ils ont fait des expériences et observations pratiques sur l'érosion pour comprendre le rôle vital des haies dans la protection des sols et la biodiversité.

Les élèves de Grande Section, CP et CE1 de l'école d'Aurières ont réalisé une oeuvre collaborative : 3 arbres en papier mâché sur une structure en carton. Sous la direction de l'artiste Elza Lacotte, les enfants ont eu l'occasion de s'immerger dans un projet artistique qui lie créativité et sensibilisation à la nature.



Au cours de plusieurs séances, les élèves ont appris à manipuler le papier mâché, à travailler les textures et à jouer avec les couleurs pour donner vie à ces arbres. Chaque enfant a pu apporter sa touche personnelle, que ce soit par les motifs, les couleurs ou les éléments décoratifs ajoutés. Ce projet a non seulement permis aux élèves de développer leurs compétences artistiques, mais aussi de renforcer leur esprit d'équipe et leur compréhension de l'importance des arbres dans notre environnement. L'oeuvre finale, exposée lors de la fête de l'arbre, symbolise la créativité collective et l'engagement des jeunes élèves envers la nature.



A l'école de Saint-Bonnet-près-Orcival, l'année scolaire a été portée par le projet « Des racines pour grandir » avec l'association Biloba.

Les enfants ont travaillé sur les parties de l'arbre, ils ont découvert comment ils grandissent et fabriquent du bois grâce à la photosynthèse. Ils ont vu les utilisations de l'arbre en accueillant à l'école Benoit Gelin qui est venu nous montrer des pièces tournées, en fabricant des fusains pour le dessin, et avec une animatrice de l'ONF qui nous a expliqué beaucoup de choses sur la forêt. Ils ont aussi planté une haie.

Ils ont étudié les animaux de la forêt et ont cherché leurs traces dans la neige, les oiseaux de la haie, les petites bêtes du sol.

Ils ont aussi fait du land-art, de l'art plastique, cuisiné des fleurs de sureau en beignets, des chatons de noisetier au chocolat.

Ils ont grimpé tout en haut des arbres et profité d'être dans la nature.



Outre ce projet, nous avons travaillé sur le tri et la gestion des déchets avec une animation d'une intervenante du SYDEM, différents ateliers en classe et la visite du magasin gratuit SANPEZE de Saint Bonnet près Orcival.

Nous avons assisté aux spectacles «L'idole des petites houles » et « Ficelle », proposés et financés par la communauté de communes. Nous nous sommes rendu à Rochefort Montagne pour une journée sportive inter-écoles où les enfants ont fait des jeux collectifs, des jeux d'opposition, de la motricité, des jeux d'orientation, de l'athlétisme...et gagné des médailles comme aux jeux olympiques.



Bulletin municipal 2024

Les élèves de Vernines se sont impliqués tout au long de l'année dans le projet Biloba : Grimpe d'arbres, ateliers scientifiques autour des arbres, afin de mieux comprendre leur rôle essentiel dans la biodiversité.



Séance d'art plastique proposée par l'artiste Charlotte Rodon : technique à l'encre lavis pour représenter le monde des racines.



En mai Mr Jean-Luc Beadonnat nous a accueillis dans son atelier de Vernines pour une journée découverte des métiers du bois.

Les élèves sont repartis avec chacun leur figurine confectionnée sur place.



Nouvelle plantation de haie à Neuville, en Partenariat avec la fédération des chasseurs du Puy de Dôme et le club des chasseurs de la commune.



En juin également, l'entreprise RDL Beadonnat nous a ouvert ses portes afin que les élèves découvrent d'autres métiers en lien avec l'exploitation du bois.



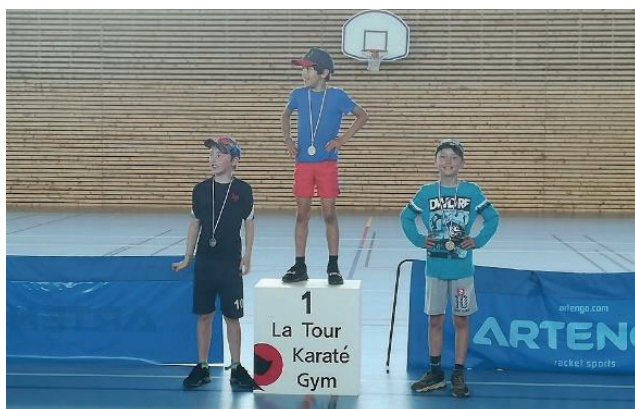
Inauguration d'un arbre fabriqué par les élèves dans le cadre du projet Biloba.



Mais aussi : ateliers animés par les pompiers de la commune : présentation du matériel, apprendre à porter les premiers secours



Rencontre inter-écoles sous le signe du sport avec la journée multisports organisée par la communauté de communes en juin



Un bel après-midi au ski au domaine du Guéry.



En juin, sortie au Guéry, sentier Terra Alta puis promenade au-dessus du lac.

Bulletin municipal 2024



Les élèves d'Aurières donnent de la voix !

L'année s'est terminée pour les trois écoles du RPI, avec la fête de l'arbre au château de Polagnat. Les maternelles y ont proposé une exposition, des comptes-rendus de leurs activités de l'année.

Les artistes musiciens Anaïs et Fred sont venus accompagner les enfants d'Aurières qui avaient appris cinq chansons de leur répertoire, également en lien avec le thème de l'année.

Les élèves de CE2 au CM2 de l'école de Vernines ont tenu des ateliers scientifiques qui illustraient leur travail de l'année.



Ateliers des élèves de Vernines

ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

Deux éducateurs sportifs de la Communauté de Communes interviennent ou interviendront dans les 3 écoles pour encadrer des séances de sport (de septembre à juillet 2025).

Les séances de natation ont eu lieu dès la rentrée des classes pour l'école de Vernines, dès le 22/11 pour les écoliers d'Aurières (piscine de Chamalières).

Pour l'école de Saint Bonnet (MS/GS), les séances de natation devraient avoir lieu à la piscine de La Bourboule en fin d'année scolaire.

L'école d'Aurières aura la chance d'accueillir l'artiste Eva Bourdier, illustratrice, pour un projet d'écriture d'album qui promet d'être une aventure enrichissante et créative. Ce projet vise non seulement à stimuler l'imagination des enfants, mais aussi à leur donner l'occasion de s'exprimer à travers les mots et les images, tout en apprenant les bases de la narration.

Eva Bourdier partagera avec les enfants ses techniques d'illustration et les guidera dans la création des visuels qui donneront vie à leur histoire.

A Vernines, les deux classes ont participé au dispositif Nettoyons la Nature, ramassant 26 kg de déchets en tout genre.

Les élèves des deux classes de Vernines se sont rendus au complexe sportif de Rochefort-Montagne pour participer au cross organisé par le collège.



Eva Bourdier partagera avec les enfants ses techniques d'illustration et les guidera dans la création des visuels qui donneront vie à leur histoire.

A Vernines, les deux classes ont participé au dispositif Nettoyons la Nature, ramassant 26 kg de déchets en tout genre.

Les élèves des deux classes de Vernines se sont rendus au complexe sportif de Rochefort-Montagne pour participer au cross organisé par le collège.



Mardi 15 octobre 2024 : nous avons accueilli des lycéens du lycée agricole de Rochefort-Montagne pour une séance de sciences participatives.

Plusieurs ateliers ont été proposés et encadrés par les lycéens afin d'étudier la faune du sol avec récolte et identification des insectes et autres animaux du sol.

Un voyage scolaire sur le thème de l'histoire concernera les deux classes de l'école de Vernines en avril : au programme, visite du château de Chambord puis direction Le Puy du Fou pour une immersion de deux jours à travers les différentes périodes historiques.

Cette année, les trois écoles mettent en place les cercles d'enfants conteurs. D'abord les enseignants racontent des histoires, petits à petits les élèves les remplacent. On travaille ainsi la mémoire, l'expression orale, la confiance en soi...

Le rendez-vous à ne pas manquer : la Kermesse qui aura lieu le Vendredi 27 juin 2025.

Les élèves se joignent à nous pour remercier les mairies, la Communauté de Communes, l'Association des parents d'élèves (RPI et compagnie) ainsi que tous les bénévoles qui participent à la vie des écoles.

Les enseignantes du RPI

Les infos de la Communauté de Communes **Dômes Sancy Artense**

La Communauté de Communes propose de nombreux services :



- ▶ **Pour les entreprises** : des zones d'activités avec des lots à vendre proches de l'A89 à St-Julien-Puy-Lavèze et prochainement au lieu-dit Piquat à St-Pierre-Roche au bord de la RD2089, mais aussi des aides aux commerces de proximité.
- ▶ **Pour les familles et les jeunes** : un relais petite enfance, 3 crèches, des accueils de loisirs pour les vacances scolaires et les mercredis, un pôle ados.
- ▶ **Pour les plus de 60 ans et personnes dépendantes** : un service d'aide à domicile, le portage de repas.
- ▶ **Pour tous, un accès au sport** : 4 gymnases, 1 dojo, 1 terrain de sport synthétique, le développement du sport dans les écoles et auprès des jeunes inscrits dans les clubs intercommunaux.
- ▶ **Pour tous, la culture près de chez vous** : une saison agrémentée d'une vingtaine de spectacles, La Bascule salle de spectacles performante, La Maison Garenne résidence d'artistes dédiées aux arts visuels, sans oublier 2 médiathèques et 2 ludothèques en réseau avec les bibliothèques communales et un portail numérique pour consulter et réserver les ouvrages.
- ▶ **Pour découvrir et profiter de nos richesses** : l'Office de Tourisme Auvergne VolcanSancy, une nouvelle signalétique harmonisée, 2 sites consacrés à la pleine nature le Cap Guéry et l'espace Sport Nature La Stèle.
- ▶ **Pour améliorer le cadre de vie de chacun** : des aides pour l'habitat, des restaurations de cours d'eau, un service de l'assainissement individuel, un guide de la mobilité.
- ▶ **Nouveauté 2024, pour les personnes sans solution de transport** : le service « Tous Mobiles », basé sur du covoiturage solidaire. → *Voir plus d'infos sur la page suivante.*

Pour tous ces services, n'hésitez pas à nous contacter !

Un numéro unique : **04 73 65 87 63**

Une adresse mail : **accueil@domes-sancyartense.fr**

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

Ou retrouvez toute notre actualité sur l'application Panneau Pocket

2024 : ANNÉE OLYMPIQUE...TOUS LES RÉSULTATS DE SAINT BONNET

En préambule des Jeux Olympiques et para-olympiques qui se sont déroulés durant l'été 2024 à Paris, les terres Dômes Sancy Artense ont connu des moments forts tout au long du mois de Juin 2024.

Les 27 communes de la communauté de communes étaient représentées grâce à 1950 participants dans 28 disciplines sportives, traditionnelles et inclusives.

Durant un mois de compétition, les habitants des 27 communes ont pu faire connaissance, découvrir l'étendue de notre territoire et partager leurs joies et leurs émotions.

Au tableau des médailles, la commune de Saint Bonnet-près-Orcival a fini 5ème avec 10 médailles : 4 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.

Sur les 150 médailles distribuées, 10 ont été attribuées aux saint-bonnetoises et saint-bonnetois :

- ◆ **Médailles d'Or** : **Romain GAILLOT** (balltrap), **Malo GARNIER** (course d'orientation), **Maixent GARNIER** (course d'orientation), **Gavroche GARNIER** (escalade)
- ◆ **Médailles d'Argent** : **Jean-Christophe ANDANSON** (balltrap), **Jean-Sébastien MACE** (Sprint)
- ◆ **Médailles de Bronze** : **Gavroche GARNIER** (Course d'orientation), **Malo GARNIER** (escalade), **Cyrille JOUSSE** (escalade), **Maelys VALETTE** (sprint).

L'épreuve de sprint a été organisée à Saint Bonnet le 15 Juin 2024 ; c'est ainsi que les bords de Sioule se sont transformés en piste d'athlétisme et nous ont laissé de grands souvenirs.

Merci aux 76 habitants de la commune qui ont participé aux épreuves,

Félicitations aux 10 médaillés

Et toute notre gratitude à nos ambassadeurs : Carine Gauthier et Jean-Sébastien Macé qui ont oeuvré, pendant de nombreux mois, pour nous convaincre à participer, organiser les épreuves, suivre en direct toutes les épreuves sur le territoire. Sans eux, rien n'aurait été possible.



MOBILITÉ SOLIDAIRE



Un nouveau service de mobilité sur Dômes Sancy Artense



Qu'est-ce que c'est ?

Tous Mobiles est un service de mobilité solidaire mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des bénéficiaires empêchés de mobilité.

Pour aller où ?

Le réseau solidaire est destiné à toutes les personnes :

- Habitant l'une des 27 communes de Dômes Sancy Artense ;
- Empêchées de mobilité (sans permis de conduire, sans voiture, en perte d'autonomie permanente ou temporaire, en manque de confiance pour conduire en ville, etc.) ;
- Ayant plus de 16 ans ;
- Ne relevant pas d'un état de santé nécessitant une surveillance particulière.

Pour qui ?

Le service peut être utilisé pour tous les types de déplacements, par exemple, aller chez son médecin, ses commerçants, sa famille, ses administrations, ect. Il permet de se rendre n'importe où dans la limite de 70 km depuis le domicile.

Devenez conducteur ou covoitureur bénévole !



- Covoitureur bénévole >> Proposez des places dans votre véhicule pour partager vos trajets.
- Conducteur bénévole >> Offrez votre disponibilité pour un aller et/ou un retour à une personne sans solution de transport.

Votre soutien est essentiel au succès de ce service.
Ensemble, nous pouvons faire la différence !

Rejoignez dès maintenant la communauté du réseau solidaire.

Nous contacter :



06 15 43 79 78
9h - 12 h / 14 h - 16h



reseausolidaire@pfm63.fr



www.pfmobilite.fr

A ST BONNET, DES HABITANTS FONT AVANCER LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

AUTOLIEN est un groupe thématique de l'association le Lien qui se questionne et agit en faveur des solutions de mobilité sur la commune de St Bonnet et au-delà. En lien avec la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, nous essayons de promouvoir des actions concrètes pour les habitants. Fort de l'analyse des besoins, nos demandes sont en direction du réseau de transport en commun et du covoiturage, principalement pour rallier la métropole clermontoise. La création d'un parking multimodal au rond-point des Quatre Routes de Nébouzat, une augmentation de la fréquence des navettes et de la répartition des arrêts font partie de nos demandes. Enfin, en essayant de valoriser les outils existants, nous avons créé une communauté « autolien » sur la plateforme de covoiturage MOV'ICI et animons un groupe WhatsApp de mise en



relation entre conducteurs et passagers. Si vous souhaitez en savoir plus, nous rejoindre ou simplement apporter vos suggestions et retour d'expérience, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse suivante : assolelien63@gmail.com. Nous sommes également présents ponctuellement sur le marché de St Bonnet.

Et vous trouverez plus d'information sur la mobilité à l'échelle de la communauté de communes, en allant sur le site internet <https://www.domes-sancyartense.fr/le-guide-de-la-mobilite-en-domes-sancy-artense-vient-de-paraitre/>

SYDEM DÔMES ET COMBRAILLES

Le service public de vos déchets :

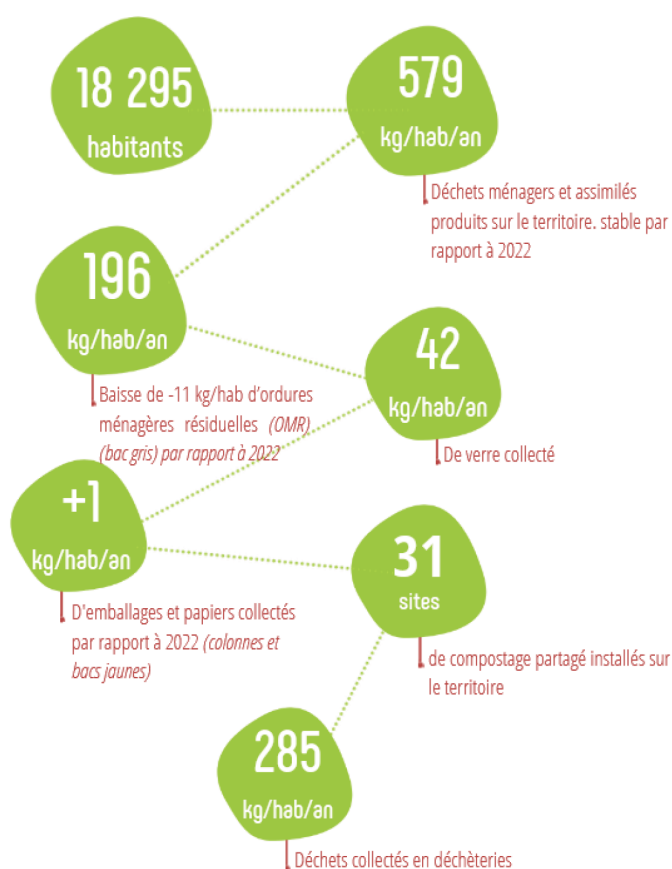
04 73 73 16 83

www.sydem-domescombrailles.fr

@Facebook

@Panneau Pocket

En 2023, chaque habitant du territoire a produit 579 kg de déchets, quantité stable par rapport à 2022. Poursuivons nos efforts et réduisons d'avantage nos déchets !!



Avec la reprise en régie de la collecte du verre au 1er janvier 2023 et des emballages ménagers au 1er juillet 2023, le SYDEM Dômes et Combrailles assure aujourd'hui la totalité du service de collecte des déchets ménagers (bacs et colonnes).

Si les tonnages collectés de tri sélectifs sont en progression, nous constatons encore la présence de nombreux emballages dans les ordures ménagères résiduelles (bacs gris) facturées 394€ la tonne contre 235€ la tonne en collecte sélective. Facilement valorisables dans les bacs et colonnes de collecte sélective, les emballages et papiers présents dans les ordures ménagères résiduelles (bacs gris) représentent donc un surcoût important et inutile. En 2023, les ordures ménagères résiduelles (bacs gris) représentaient une dépense de 77.33€ par an et par habitant, quand la collecte sélective avait un coût de 11.54€ par an et par habitant.



La présence d'autres déchets : textiles, ordures ménagères, déchets d'activités de soins... pollue la collecte sélective et entraîne des coûts supplémentaires pour la collectivité (sur-tri, pénalités, transport et traitement). En 2023, les coûts liés aux refus de tri de collecte sélective ont représenté une dépense supplémentaire de **69 000€**. Ces coûts sont en augmentation en 2024, il est donc urgent d'agir !

Petit rappel : comment bien trier ?



Les emballages et papiers doivent être déposés en VRAC dans les bacs et colonnes



Le Service Public de vos déchets

Le financement du service :

Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers est financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Depuis le 1^{er} juillet 2024, ce sont les propriétaires du logement qui doivent s'acquitter de la REOM. Les propriétaires de logements locatifs doivent donc refacturer la REOM dans les charges locatives (mensuellement, trimestriellement ou semestriellement). Ainsi, pour la facture du deuxième semestre 2024, adressée en janvier 2025, ce sont les propriétaires qui seront facturés pour leurs biens locatifs.

Afin de prendre en compte la situation réelle du foyer dans la facturation, il est indispensable de signaler tout changement de situation : déménagement, nombre de personnes composant le foyer, vente immobilière.... La grille tarifaire de la REOM est révisée annuellement lors du comité syndical de décembre. Pour l'année 2024, les tarifs pour les usagers particuliers sont les suivants :

1 personne	Part fixe + 1 base	195,50 €
2 personnes	Part fixe + 2 bases	267,50 €
Foyers de		
3 personnes	Part fixe + 2,5 bases	303,50 €
4 personnes et plus	Part fixe + 3 bases	339,50 €

Les critères de facturation de la REOM sont disponibles sur notre site internet : www.sydem-domes.combrailles.fr / rubrique la REOM / critères de facturation

Retour sur l'obligation de tri à la source des biodéchets :



La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire du 10 février 2020 a introduit l'obligation de tri à la source des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024. Afin de répondre à cette obligation réglementaire, le SYDEM Dômes et Combrailles a choisi de déployer différentes solutions de gestion de proximité des biodéchets : distribution gratuite de composteur individuel de jardin, déploiement de composteurs de quartier, mise en place de composteur d'établissement ou en pied d'immeuble. Pour réserver votre composteur

individuel ou pour accéder à un composteur partagé contactez-nous au 04 73 73 16 83 ou directement sur le site internet du SYDEM. Le compostage, individuel ou collectif, permet de valoriser les restes alimentaires et les déchets de jardins. Le compost ainsi obtenu peut ensuite être restitué à la terre et nourrir les sols, les plantes...une boucle vertueuse se met ainsi en place permettant de maîtriser les coûts liés à la gestion de nos déchets.

Le Saviez-vous ?

Le Sydem Dômes et Combrailles accompagne ses usagers pour une meilleure gestion de leurs déchets : subvention pour une « gestion raisonnée des déchets verts », subvention « consommation responsable » pour l'acquisition de protections mensuelles réutilisables, aide à l'acquisition de vaisselle réutilisable pour les associations et communes du territoire. Toutes les informations sur nos soutiens financiers à retrouver sur notre site internet www.sydem-domescombrailles.fr (onglet prévention) ou par téléphone au 04 73 73 16 83.



UNE ANNÉE À L'OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

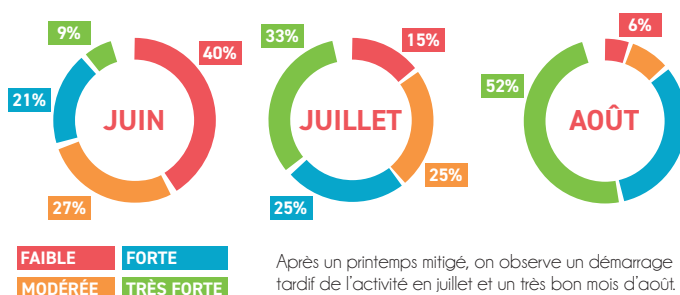


BILAN ESTIVAL

UNE SAISON CONTRASTÉE, QUI SE TERMINE BIEN

56% de nos prestataires touristiques estiment la fréquentation estivale bonne ou très bonne, contre 55% à l'échelle du département et 58% à l'échelle de la région AURA. Un bilan mitigé, rattrapé néanmoins par un excellent mois d'août. 83% de nos hébergeurs jugent en effet leur fréquentation bonne ou très bonne (en hausse par rapport à août 2023).

Fréquentation des hébergements partenaires



Principales causes d'une saison en demi-teinte, selon les hébergeurs :

- La météo
- Suivie de près par l'inflation et le coût de la vie.

Néanmoins, cette seconde notion est à pondérer en comparaison de la région, notre destination étant moins touchée que d'autres par la baisse du pouvoir d'achat au niveau régional.

Le rapport qualité/prix en Auvergne VolcanSancy étant même cité comme l'un des principaux facteur déclencheur d'un séjour chez nous.

L'attractivité de la région, pointée à 88%, reste le principal atout sur de notre territoire.

BOUTIQUE

UNE NOUVEAUTÉ 100% OFFICE !

Toute l'équipe a travaillé à la conception d'un ouvrage de visite de la Basilique d'Orcival, vendu en boutique, au prix de 4 € : recherches historiques, rédaction, photos, conception graphique. Ce livret permet au visiteur d'effectuer, en autonomie, une visite de l'église (photos, points de repère, ...) et de garder un souvenir...



Intéressé ? Nous offrons un livret de visite aux 5 premiers visiteurs en bureau d'accueil d'Orcival. Mot de passe à donner à l'équipe : pèlerinage.

RENCONTRE À BAGNOLS

Le 20 juin 2024, l'équipe de l'Office de tourisme a convié prestataires touristiques et élus du territoire à Bagnols pour son lancement de saison. Un moment festif sur le thème des Jeux Olympiques, pour ouvrir tous ensemble, la saison 2024 !



Satisfaction clients
(-0.12 VS 2023)
(+0.17 VS 2022)



Ressenti partenaires
(-0.47 VS 2023)
(-0.44 VS 2022)



13775
VISITEURS

Nouveauté 2024 : une présence de l'Office de Tourisme à l'Espace Sport Nature de la Stèle

13775 visiteurs se sont présentés dans les bureaux d'accueil touristique en juillet et en août (Centre montagnard Cap Guéry, Espace Sport Nature La Stèle, Orcival, Tauves et La Tour d'Auvergne). C'est 9% de moins qu'en 2023. Le mois d'août ayant été plus fréquenté que celui de juillet.

LABEL

EN ROUTE VERS DESTINATION D'EXCELLENCE



Le 2ème semestre de l'année 2024 a été en partie consacré, par l'équipe, à la préparation de la labellisation Destination Excellence (anciennement Qualité Tourisme).

En complément de l'enjeu de qualité de l'accueil et des services fournis par la structure, ce label renforcera en particulier le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité. Un audit prévu en 2025 avec, nous l'espérons, une issue positive !



LES ANIMATIONS

UNE VRAIE DEMANDE SUR LE TERRITOIRE

110 dates d'animations programmées tout l'été et 1790 inscrits, c'est une hausse de 7% par rapport à l'été 2023.

L'initiation à l'orpaillage à Singes a été l'animation de la saison la plus demandée. 687 personnes se sont initiées à cette activité phare de notre territoire.



L'activité orpaillage à Singes.



Les P'tites Virées du Parc. Sommet du puy de l'Ouire



L'équipe a pu tester la nouvelle piste multi-activité de la Stèle et le biathlon.

VOUS ÊTES RESPONSABLE D'ASSOCIATION & D'ÉVÈNEMENTS ?

N'hésitez pas à saisir vos animations en ligne : auvergnevolcansancy.com/espace-pro/proposez-votre-manifestation/

POURQUOI SAISIR VOS ANIMATIONS ?

- L'information remontera sur les supports de promotion de l'Office de tourisme (agendas des manifestations, affiches, écrans numériques et agenda en ligne),
- Toute l'équipe de l'Office de tourisme connaîtra votre manifestation et pourra en assurer une bonne communication auprès des visiteurs,
- Service 100% gratuit (possibilité de régie publicitaire en supplément).

VOTRE CONTACT ANIMATIONS

Lucas Montel
l.montel@auvergnevolcansancy.com

L'ÉQUIPE

L'OFFICE DE TOURISME ACCUEILLE PATRICE



En Juin, Patrice Villemejeane a rejoint d'équipe de l'Office de tourisme en tant que « Chargé de communication et des Relations presse ».

Passionné par l'Auvergne, la randonnée et la photo, Patrice est en charge de la stratégie de communication et des relations presse. Infographiste de formation, il sera également en charge des éditions de l'Office de tourisme. L'occasion, depuis juin, de rédiger plusieurs communiqués de presse, d'intervenir auprès de France Bleu, Logos FM, La Montagne, ZAP Magazine, d'éditer le livret de la Basilique ou de finaliser la stratégie de communication validée en novembre par le Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

L'équipe compte 6 permanents (équipe renforcée en haute saison par des contrats saisonniers).

www.auvergnevolcansancy.com

OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

Place Joseph Malègue - 63680 La Tour d'Auvergne
infotourisme@auvergnevolcansancy.com | 04 73 65 89 77

BUREAUX D'ACCUEIL

Centre Montagnard Cap Cuéry | Espace Sport Nature La Stèle | La Tour d'Auvergne | Orcival | Touves

Crédits photographiques : OT Auvergne VolcanSancy, D. Gonthier, A. Monier, P. Villemejeane



SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

LE CLIC SÉNIOR MONTAGNE VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Le CLIC Senior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux **personnes de plus de 60 ans**, leurs familles et/ou aidants mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Senior Montagne est également un relais autonomie. Il accueille, informe, oriente les **personnes en situation de handicap et leurs familles**. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

Le CLIC intervient également dans la mise en oeuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de **prévenir la perte d'autonomie** (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...).

Pour retrouver les actions qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante :

prevention.clicseniormontagne.com

Ou flashez le QR Code



Zoom sur l'atelier « Alimentaire, Mon Cher Watson ! »

A partir de septembre 2024 les séniors des communes de Saint-Bonnet-Près-Orcival et du Mont-Dore ont pu profiter de l'intervention d'une diététicienne et d'une enseignante en activité physique adaptée dans le cadre du programme « Alimentaire, Mon Cher Watson ». Au cours des 8 séances les participants ont mené une enquête ludique et instructive au coeur de la nutrition et de l'activité physique.

Ce programme a permis aux participants de mieux appréhender l'évolution des besoins nutritionnels liée à l'avancée en âge, de bénéficier de conseils pour une alimentation saine et d'aller à la rencontre de producteurs locaux. La diététicienne a également animé des échanges sur le sucre et a appris aux participants à lire et comprendre les étiquettes des produits ultra-transformés afin de faire des choix éclairés. Les participants ont aussi échangé avec l'enseignante en activité physique adaptée sur la sédentarité et la mise en place d'une routine pour maintenir une activité physique à tout âge.



Pour clôturer le programme, un repas partagé a été organisé, chaque participant a réalisé une recette qui lui tenait à coeur.

Ce programme a rencontré un vif succès, offrant aux séniors des outils précieux pour améliorer leur santé et leur bien-être.



CLIC Senior Montagne
107 route du Puy-de-Dôme
63820 LAQUEUILLE
Tél. : 04.73.65.20.89



L'Association de Propriétaires Forestiers Dômes et Combrailles

vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 et remercie la municipalité qui nous permet de présenter nos activités dans son bulletin d'informations.

2024 est terminée et pour nous forestiers ce fût une bonne année. Une pluviométrie plutôt abondante en regard des dernières années et un ensoleillement sans canicule prolongée ont permis à nos forêts de reprendre une vie plus normale. Bref, une année comme nous en avons il n'y a pas si longtemps. Certes les jeunes plantations ont vu se développer genêts, ronces et fougères de manière spectaculaire nécessitant des travaux conséquents de dégagements mais à tout choisir.... Quand aux forêts mûres, les séquelles des années précédentes n'ont hélas pas disparues, pas plus que les problèmes sanitaires qui subsistent mais elles ont repris un peu de vigueur, nous redonnant espoir.

Pour notre association, nous avons continué nos animations, toujours centrées sur la sylviculture et la gestion durable de nos forêts. Pour cela, nous avons continué notre collaboration et nos formations auprès de nombreux organismes forestiers (le CNPF et ses Fogefor, Fransylva et sa revue Forêts de France, le CETEF 63, etc..). Nous avons poursuivi nos expérimentations, nos visites de découverte. Tout cela nous a permis d'enregistrer quelques nouvelles adhésions.

Nous avons réalisé 6 animations, réparties comme il se doit sur notre territoire. Pour exemples : * Travail du sol par broyeur lourd avant plantation à Bourg-Lastic; * Marquage d'une coupe d'entretien dans une hêtraie mûre à Saint-Eloy-les-mines; * Etude de la sylviculture du mélèze à Tortebesse; * Etude des divers documents de gestion durable suite aux modifications réglementaires apportées en cours d'année, à Cisternes-La-Forêt (plan simple de gestion en particulier); * Intérêt de la biodiversité en milieu forestier à Pontgibaud.

Parallèlement à ces animations, nous avons continué nos présentations au public (foires de Giat, fête du bois à Sainte-Christine). Nous participons également à de multiples actions touchant à la vie forestière départementale : * réunion inter-associations; * participation à diverses commissions départementales touchant les questions forestières (PLU, plans de chasse, etc..).

Pour 2025, notre plan sera finalisé lors de notre prochaine assemblée générale en début d'année et comportera au moins 6 animations, toujours dans le même esprit.



Saint-Eloy-les-Mines : marquage d'une coupe dans une hêtraie mûre.



Bourg-Lastic : Travail du sol par broyeur lourd avant plantation.

Vous pouvez retrouver certaines de ces informations sur notre site internet :

<https://proprietairesforetsdomescombrailles.wordpress.com>

Si notre association vous intéresse, même à titre de découverte, n'hésitez pas à nous contacter.

tél : 06 52 44 43 48 courriel : forets.domcom@gmail.com

Rédaction : Michel FANGET, président.





Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?



Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?



J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?



J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



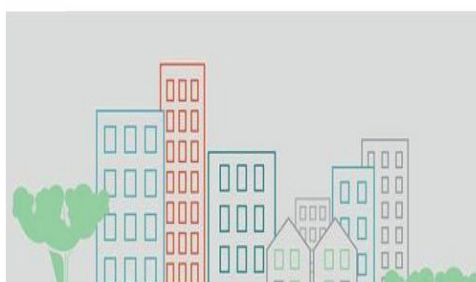
***Pour toutes les questions juridiques, financières
ou techniques sur le logement et l'habitat,
le bon réflexe c'est l'ADIL !***



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org



ADIL du Puy-de-Dôme

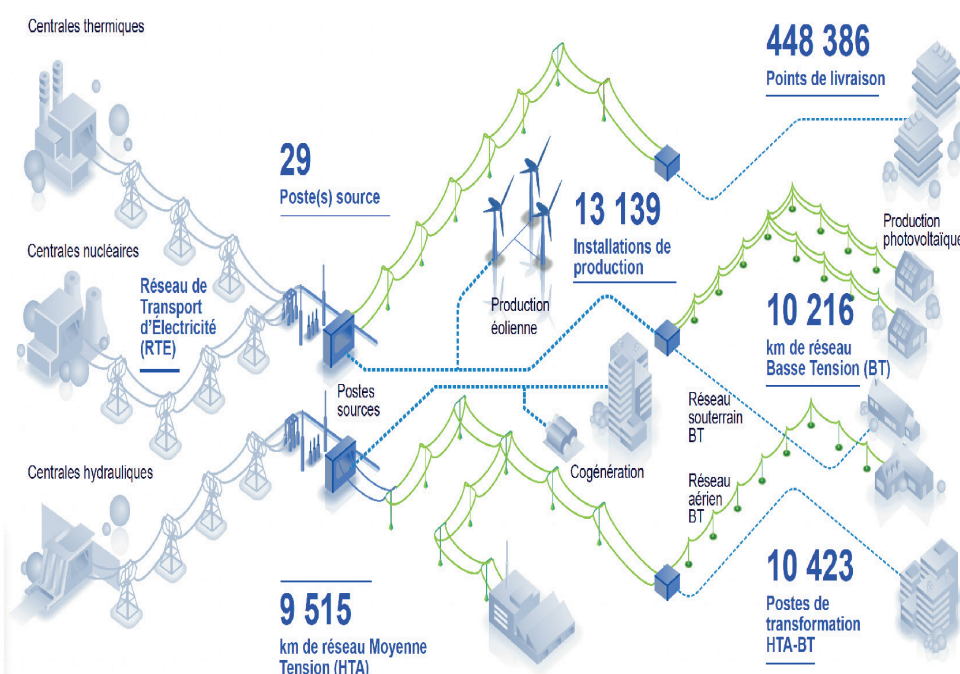
Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ



Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la distribution publique d'électricité, concédé à EDF et ENEDIS dans tout le département.

LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ



CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

448 386 Nombre d'utilisateurs
13 139 Nombre de producteurs

19 731 km Total de réseau public de distribution d'électricité
53,7% Part du réseau en souterrain

50,5 M€ d'investissement sur le réseau (Syndicat TE63 & ENEDIS)

525 324 MWh

Énergie produite sur le département

3 342 222 MWh

Énergie consommée sur le département

15,8%

Part de la production par rapport à la consommation dans le Puy-de-Dôme

BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATIVE MILLE ET UNE PAGES

2024, une année riche et dynamique pour la bibliothèque Mille et une pages !

Nouveauté cette année : ouverture les samedis matin pendant les vacances scolaires

De nouveaux bénévoles

L'équipe des bénévoles s'est agrandie avec l'arrivée de Carine Gauthier et de Leopold Lenain. Leur investissement a permis d'assurer plus de permanences et d'améliorer l'organisation et le référencement des ouvrages.

De nouvelles ressources récentes mises à disposition des lecteurs

Achat de livres avec la subvention allouée par la commune et 2 lots de 150 ressources mises à disposition par la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme (fond roulant). Et il y en a pour tous les goûts ! Romans adulte et jeunesse, Romans policiers, BD, documentaires, albums enfants, DVD...

Plusieurs animations autour de la lecture

Une **séance de dédicace avec Gérard Masselin**, habitant de la commune et auteur du roman historique « La neige des terres chaudes » le 15 juin.

Des **lectures à voix hautes** avec la brigade de lecture du Poulailier sur le thème du genre à l'occasion de Saint Bonnet Creative le 8 septembre.

Un **escape game** le 5 octobre et une **sélection d'ouvrage** sur le thème des **pirates** organisés par la communauté de communes en lien avec le spectacle L'île au trésor.



Infos pratiques :

Où nous trouver : 2, rue du presbytère (sous la salle des fêtes, à côté de l'agence postale)



Horaires : les mercredis de 16h à 18h (période scolaire) et les samedis de 10h à 12h (toute l'année sauf vacances de Noël et mois d'août)



Tarif : inscription gratuite, formulaire d'inscription pour la création de votre compte lecteur, Prêts : 6 livres pour une durée d'un mois et 2 DVD pour une durée de 2 semaines.

Suivez l'actualité de la bibliothèque sur la page Facebook :  _Bibliothèque Mille et une pages

Réseau de lecture Dôme Sancy Artense : <https://mediatheques.domes-sancyartense.fr/>



Pour toutes questions, RDV à la bibliothèque où les bénévoles se feront un plaisir de vous renseigner :

Vanessa Bonnard, Marie-Jo Chapuis, Carine Gauthier, Leopold Lenain, Martine Martin,
Sylvie Mouly, Isabelle Moyen, Marion Sabart et Brigitte Sérafin

L'AMICALE DES ANCIENS D'A.F.N.



L'Amicale est une association qui regroupe les anciens combattants de la Guerre d'Algérie.

Nous sommes toujours présents lors des commémorations, même si malheureusement nous comptons parmi nos membres des malades..

Commémorations :

- ◆ Le 19 mars, anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie
- ◆ le 8 mai, anniversaire de la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale 39-45
- ◆ le 11 novembre, célébration de l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale 14-18. Après une messe à 9 heures à Aurières, chacun s'est retrouvé dans sa commune pour un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Après quoi, tous se sont retrouvés avec leur femme et les veuves, ainsi que portes drapeaux bénévoles et maires à la salle des fêtes de Nébouzat pour un repas. Très apprécié de tous pour ses retrouvailles, en espérant pouvoir recommencer l'année prochaine.

La Présidente,
D. Auriol.

LA J9 COMPAGNIE

Cette année la J9 compagnie a organisé un apéro concert le vendredi 31 mai avec la présence du groupe ROVING FROGS.

Un moment très convivial sur de très belles musiques irlandaises. Les danseurs ont pu reprendre leurs forces en dégustant des planches de charcuterie et de fromages !



L'ASSOCIATION PAYS DES NOISETTES



L'association du Pays des noisettes vous souhaite une belle année 2025.

Merci à tous ceux qui sont présents lors de nos manifestations et à la Mairie pour son aide à la préservation du patrimoine grâce à l'octroi des subventions et à la floraison du village.

Pour cette année 2025, nous allons continuer les travaux commencés à la fontaine puis remettre en états les entraves. Nous ferons notre traditionnel repas au début de l'été et l'envie d'organiser une manifestation pour le téléthon en décembre commence à fleurir. Tout cela sera organisé et finalisé lors de notre AG de février.

La présidente du Pays des noisettes
Marie Couret

LES AMIS DU FOUR DE SAINT BONNET-PRÈS-ORCIVAL



1983 - 2025

**RESTAURER, PRÉSERVER
ET FAIRE VIVRE NOTRE
PATRIMOINE LOCAL**

« Le 29 septembre 1901, quatorze chefs de ménage sollicitent une allocation municipale pour la construction d'un four en bas du village.

En 1902 un premier permis de construire est déposé et après de nombreux déboires financiers, le four est érigé.

En juin 1942, l'installation du travail et du lavoir viennent agrémenter cet équipement.

(Durant cette période d'occupation allemande du pays,

le quartier offrira une chance de survie à deux jeunes réfugiées juives.

Le four quant à lui rendra de grands services tout le long de la Seconde Guerre Mondiale.

En 1983, l'Association des Amis du Four est formée, elle se fait la promesse de préserver la mémoire du lieu en continuant de le faire vivre.

Aujourd'hui, l'engagement se perpétue... »

Le 17 février, à la première heure, une invitation rythmée au son d'une marche militaire, non sans rappeler un air de libération résonnait dans tout le village. Tous ses habitants étant priés de se rendre dans le quartier de la rivière pour découvrir un tout nouveau magasin éphémère, le « Brique à Brac », où chacun a pu s'approprier un morceau d'Histoire. Mais avant, passage obligé à l'exposition d'anciennes photographies ainsi qu'au Ciné-Four ! A peine le temps de griffonner un mot sur une brique neuve que midi sonne... La truffade rechauffera les cœurs remplis de nostalgie et d'émotions.

S'en suivront durant les mois qui arrivent de nombreux week-ends de travaux.

Actuellement, la voûte de briques est terminée et le four fonctionne, la toiture est posée et se verra couverte en ardoises dès ce début d'année.

Cela ne nous empêcha pas de vous accueillir pour la St Jean et l'ouverture de la fête du village durant laquelle nous avons allumé le tout nouveau four pour vous proposer du pain. Nous étions aussi présents pour « Volcanim'o refait son bric à brac » en octobre.

Votre présence à nos nombreux événements de ces dernières années a permis de financer tous ces coûteux travaux. Nous tenons à nouveau à vous en remercier. Cet engagement est aussi rendu possible grâce au fervent soutien de la municipalité que nous saluons.

Toutes nos amitiés

Le Président
Loïc Grollet

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

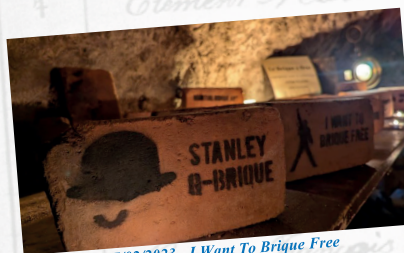
21 Juin 2025

18 Juillet 2025

FÊTE DE LA SAINT JEAN

FÊTE DU VILLAGE

Echauffement au four



17/02/2023 - I Want To Brique Free



20/07/2024 - Vente de Pain



06/05/2024 - Montage voûte du Four



19/07/2024 - Allumage nouveau four



LesAmisduFourdeStBonnet



lesamisdufoursb@gmail.com

L'ASSOCIATION DU FOUR D'OLMONT

Association du Four d'Olmont

2024 a été une année blanche pour notre association, les problèmes de santé de deux de nos membres ne nous ont pas permis de nous retrouver et de festoyer, ce n'est que partie remise. 2025 pointe son nez et là on va se rattraper ! En attendant ces jours meilleurs, l'ensemble des habitants d'Olmont vous disent :

MEILLEURS VOEUX à tous !

Que la magie de cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur. Profitez de chaque instant avec ceux que vous aimez !



LA CHASSE

2024, une année sportive et olympique!

Quoi de plus logique pour nous tous que de participer aux Jeux 2024 à travers l'épreuve du ball trap.

Ce fut l'occasion de nous mesurer aux meilleurs tireurs de notre Communauté de Commune et ce n'est pas sans fierté que nous avons rapporté à la commune de Saint-Bonnet 2 belles médailles. Bravo à Romain pour sa magnifique 1^{ère} place. Merci aux chasseurs d'avoir porté les couleurs de notre commune malgré une météo plutôt fraîche.

Notre association compte une trentaine de membres actifs qui arpentent notre territoire rural avec passion.

L'année dernière, c'est Adrien, nouvel habitant qui nous a rejoint et cette année, c'est au tour de Raphaël. Bienvenue à eux deux.

Au nom de tous les chasseurs, je vous souhaite une très belle année 2025.

Soyons fiers de notre passion

Jean-Christophe Andanson



LA CARAVANE

Les 5 membres de la Caravane ont partagé de très beaux moments durant cette année 2024. Ils ont ainsi continué à jouer leur spectacle « C'était pas Macédoine »



à Parents et à Olby dans le cadre du festival de théâtre amateur « Festidômes ».

Une nouvelle fois, la Caravane était présente à St Bonnet Créative et a pu composer de très beaux portraits de visiteurs s'étant un instant mis dans la peau de Van Gogh, de Frida Kahlo... sans oublier ses interventions toutes les heures dès que « chante le coucou » !

Enfin ses membres ont préparé un excellent jambon aux citrons confits accompagné de délicieux légumes lors du marché festif de Noël du 22 décembre.

Durant l'année 2025, la Caravane jouera encore son spectacle, notamment le samedi 24 mai au Cabaret le Poulailier. Mais cette nouvelle année, les 5 membres vont continuer à se retrouver tous les mardis pour travailler sur une nouvelle création. A SUIVRE !!!

L'ASSOCIATION « LE LIEN »



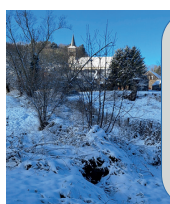
Association Le lien

LE LIEN ? Favoriser, soutenir et fédérer toute initiative citoyenne !!

UNE DYNAMIQUE EN PLEINE ÉVOLUTION !

Née en 2021 !

- § Création de **lien** social et **mixité** sociale,
- § Sauvegarde de la **mémoire** collective et du **patrimoine** naturel,
- § **Éducation** à l'environnement et Culture **pour tous**,
- § Promotion de l'alimentation **locale et des circuits court**,
- § **Transmission** de pratiques et de savoirs,
- § **Respect et préservation** du bien commun.



Hiver 2023-2024. **Découverte du chemin** reliant le centre du bourg au point propre avec de sympathiques et nombreux bénévoles sur 9 chantiers le samedi matin, le tout dans une ambiance des plus chaleureuses. Opération à poursuivre in situ ou ailleurs ? Intéressé ?



03 Février 2024



Conférence de M. JOURDAN du contrat territorial idoine pour nous expliquer les possibilités d'actions sur la SIOULE tout en respectant la loi sur l'eau mais aussi et surtout la biodiversité, la faune et la flore liée à cette belle rivière au parcours long de 6 km au sein de la commune.

03 Mai 2024

Assemblée générale de l'association (AG)
33 participants ont pu apprécier le bilan des différentes actions menées, les finances obtenues et engagées, les projets de l'association qui recherche peut-être un peu plus de bénévoles actifs dans la décision. Suite à élection, le nouveau bureau est constitué, à ce jour, de 8 membres en parité H/F.

Marché de producteurs ?
Oui toujours là, rue du Sabotier ! Avec de très bons produits !
En juillet et en août les samedis de 17h30 à 19h30 !
Le reste de l'année, tous les dimanches de 10h30 à 12h00 !
Un grand merci aux bénévoles quant à l'organisation de ce RDV hebdomadaire.

Été 2024



Boîte à livres ? OUI et bien fréquentée ! Suite à une année de concertation, le projet en 2023, avec pour objectifs de donner un nouvel accès aux livres et à la lecture, la boîte à livres est installée en mai 2024 sous la terrasse de la mairie, des jeunes de la commune l'ont customisée. Vous pouvez prendre et déposer vos livres pour adultes et jeunes : romans, BD, magazines et ouvrages thématiques. Quatre bénévoles rangent et trient les livres chaque semaine. Elle est régulièrement visitée par des jeunes, adultes et familles !

Rentrée scolaire



Jardin partagé. Cette année, les bénévoles du jardin partagé ont produit des légumes, ramassés avec les enfants, pour les bénéficiaires des Restos du Cœur de Rochefort-Montagne et pour une soirée soupe à partager entre nous. Ils ont construit une plateforme en bois au bord de la mare pour les enfants de l'école maternelle.



La commission : Rejoignez nous en vous inscrivant .
Contact : assolelien63@gmail.com

L'ASSOCIATION « LE LIEN »



Association Le lien

08 Septembre
2024

Saint Bonnet Créative.
Une superbe journée parmi les nombreux artistes,
voir le focus page suivante !



05 et 19 Octobre
2024

Premiers chantiers de **nettoyage des rives de la SIOULE.**
Pas très nombreux mais efficaces les bénévoles !
Un meilleur cachet est redonné à cette partie centrale !
A poursuivre cette année !



15 et 29 Novembre
2024

Le groupe ET APRES ?

Ce groupe a déjà organisé le 07 juin une fresque du numérique et du climat, une démarche pédagogique très appréciée par un groupe de jeunes entre autres. Ont suivi deux magnifiques conférences animées par Mylène RIES sur l'agriculture face aux enjeux environnementaux et surtout, quel futur souhaitons nous ?
Un public ravi tant les sujets ont été riches d'explications techniques et très explicites surtout sur les limites planétaires, comment penser autrement le futur, modifier notre imaginaire et donc se préparer aux ruptures à venir...



23 Novembre
2024

Carrefour du LIEN.

Notre association souhaite en faire un RDV participatif avec les habitants, une concertation citoyenne !
Cette année un focus est fait sur 4 de ses nombreuses activités :

- **Patrimoine culturel:** Un plein d'idées à l'envie :
 - * Enregistrer la parole des enfants d'aujourd'hui et donc à conserver pour demain, chouette idée !
 - * Faire apprécier des chansons en patois, un parler à entretenir !
 - * Construire un répertoire des maires de Saint Bonnet depuis la création des communes (avec photos?)
- **IPPN** mais que es aquo ? Pas seulement un Inventaire Participatif Photographique de la Nature mais des réponses aux questions sur la vie des espèces de notre commune. Maintenant un groupe WhatsApp est créé pour faciliter les échanges et l'envoi de photos (faune ou flore) prises directement en balade depuis son téléphone portable, si besoin contacter Stéphan directement : stephan.olez@orange.fr
- **AUTOLIEN** avec la volonté de faire reconnaître une aire de covoiturage sécurisée et adaptée à tous les utilisateurs au niveau du giratoire des 4 routes, cela bouge avec MOV'ICI et AUTOLIEN qui est reconnu désormais comme un représentant des usagers auprès de la COM COM !
- **L'Objethèque** ? OUI c'est parti...cela fonctionne pour notre communauté locale. Vous avez un besoin occasionnel d'un outil ou vous pouvez mettre vos matériels à la disposition du groupe, alors vite inscrivez vous sur la plateforme collaborative et gratuite de prêt et don d'objets PRETIK.

<http://pretik.org/saint-bonnet-pres-orcival>.

Cela bouge à ST BONNET !

Hiver
2024

Marché festif du dimanche 22 décembre.

Plus étoffé que lors de St Bonnet Créative ce marché dit « festif » est devenu pérenne pour les fêtes de fin d'année. Fort de ses 28 producteurs artisans, il offre une grande diversité de produits tant pour nos papilles gustatives que pour les souliers mis sous le sapin de Noël !



La commission : Rejoignez nous en vous inscrivant .

Contact : assolelien63@gmail.com

SAINT-BONNET CRÉATIVE



L'édition 2024 a été surtout marquée par une affluence des créateurs. Presque 60 artistes – déjà connus mais aussi des nouveaux – ont investi les rues de St Bonnet pour présenter leurs œuvres, partager leurs techniques et passions, et encourager les autres avec les démonstrations et les initiations. Un passage vers la Sioule a mis en valeur le nouveau chemin et le bord de la rivière. Sous l'encouragement de notre thématique 2025, les poissons sont sortis de leur lit pour rejoindre les artistes sur leurs stands et pour encourager les enfants dans leur « pêche au trésor ».

Grâce à l'énergie des artistes et le support des bénévoles, conseillers et commerçants du village, approximativement 400 visiteurs ont passé un moment agréable et festif chez nous.

Pendant la journée, La Caravane (plus ponctuelle que d'habitude), le Tricot Graffiti, et les street artistes (animés par Sylvia) ont apporté une bonne ambiance créative aux participants. Pour finir en convivialité, les musiciens amateurs nous ont régalé lors du « Radio Crochet », sous l'animation omniprésente de la Grande Oreille – Merci à toutes et à tous !!

Des belles découvertes et inspirations artistiques !!

Des activités régulières pendant l'année 2025 !!

Dans le but de promouvoir des activités créatives et d'encourager des artistes de notre communauté, nous continuons d'organiser les activités régulières pendant l'année.

Déjà en cours ou prévu... des ateliers d'aquarelle (animés par Brenda Masselin les samedis), des séances UFO (Un-Finished-Objects) pour s'encourager mutuellement, et des stages d'initiation en coordination avec les associations Le Lien (Th Dalbavie) et Saint-Bonnet Craft (S Nesbitt et F Patterson). Merci de nous apporter vos propositions et idées pour enrichir ces offres !



Rendez-vous le 13-14 septembre pour notre édition 2025 !!

Les dates sont déjà confirmées pour notre prochaine édition !! En 2025, nous allons continuer de mettre en valeur les associations artistiques dans la région, d'inviter des nouveaux artistes, et d'apporter encore plus de nouveautés inspirantes. La Caravane, en collaboration avec l'association Le Lien, a déjà prévu un premier spectacle vivant le samedi soir. Détails à venir...

Réservez-les dès maintenant dans vos agendas et aidez-nous à faire de...

Saint-Bonnet Ze place to be... Creative !!

Pour plus de renseignements, allez sur notre page facebook Saint-Bonnet Creative ou contactez-nous par mail à saintbonnet.creative@gmail.com

LES CONSCRITS

Bonjour, belle et heureuse année à tous.

Tout d'abord nous voulions vous remercier pour cette belle fête patronale, que nous avons eu grand plaisir à organiser. Ce week-end était très agréable, convivial et festif ! Malgré une météo capricieuse...

Un grand merci aussi pour votre accueil durant nos traditionnelles aubades !! Nous avons hâte de vous retrouver en juin 2025.

Grâce à vous, nous avons pu effectuer un voyage au Portugal, avec la cuvée 03-04-05-06. Nous sommes partis du 9 août au 17 août. Nous avons visité la ville de Porto, Braga, Aveiro et plusieurs petits villages aux alentours. Nous vous remercions infiniment pour ce voyage extraordinaire, qui n'aurait jamais eu lieu sans votre soutien et votre participation, ce voyage restera dans nos mémoires.

Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont aidé dans l'organisation et dans la mise en place de la fête.

Nous nous retrouverons comme chaque année pour la traditionnelle fête patronale, durant un week-end qui se promet d'être festif. Cette année, elle se déroulera le week-end du 18, 19 et 20 juillet 2025 !

De nouveaux conscrits sont arrivés et nous leur souhaitons évidemment la bienvenue. Cette année, Noah GUILLAUME, Elsa LAFARGE, Raphaël ROUSSET, Gregory RAMADE, Ludivine FOURNIER, Émilie SOUSA, Sébastien BERNARD, Loann FOURNIAL, Laurette CHEMEL, Eva DE FREITAS, Poppie PONCET-VAZ, Clément DURANDO-ANDRÉ, Leonie BLOT sont parmi nous.

Et Quentin GUILLAUME (Secrétaire), Robin BARBET (Trésorier), Axel GANNE (Vice-Président), Cloé DECLOITRE (Présidente), Louise PEYRET-GRANGERODET restent dans l'équipe en 2025 ! Nous saluons Coline FOURNILLER, Manon GAY, Lena BARBET, Valentin COULEAUD, Yoann L'HOSTIS qui ont quitté les conscrits cette année, et dont l'implication a été sans faille.

La nouvelle équipe est donc constituée de 19 conscrits qui sauront vous préparer une fête et des aubades à la hauteur de vos attentes.

À bientôt.

La présidente,
Cloé DECLOITRE



Cuvée 03-04-05-06



Toulouse - Départ pour Porto

SANPÈZE

Tous les habitués du magasin gratuit ont dû s'en apercevoir : Sanpèze a explosé cette année encore tous les compteurs d'affluence ! Nous avons reçu 3700 visiteurs en 2024 (700 de plus qu'en 2023) et 8700 dons (+1700). C'est très chouette et nous vous en remercions du fond du cœur. Mais cela ne va pas sans nous causer quelques soucis logistiques car notre local est plus petit que votre générosité.

Il nous a fallu trouver des solutions pour que Sanpèze ne se transforme ni en usine ni en capharnaüm ... C'est ainsi que nous avons dû limiter le nombre de dépôt de vêtements à 5 pièces (propres en bon état et de saison) par personne et par dimanche.

Nous avons également dans l'idée d'organiser une sorte de circuit parallèle sur les réseaux spécialement réservé aux articles de puériculture. Jeunes parents prenez contact avec nous pour rejoindre une boucle WhatsApp « Bébés Sanpèze » qui vous permettra de faire circuler en direct le trousseau de vos bambins et des futures mamans. En ce qui concerne tous les autres articles, comme la vaisselle, les outils, la déco, les jouets, ils sont de rotation plus rapide que le textile et nous pouvons donc nous permettre de les accepter par lot un peu plus conséquent, à savoir le volume d'un cabas de course environ.

Pour finir nous envoyons une salve de remerciements : à la mairie pour notre local et son soutien toujours renouvelé, à tous les sanpézistes d'un jour ou de toujours pour le courage de sacrifier la grasse mat' du dimanche, les bricolages, les bonnes idées, le coup de main, la rigolade, et enfin à vous tous sanpézeurs de St Bonnet et d'ailleurs pour votre fidélité, votre gentillesse et la bonne humeur et la complicité distillées aux dimanches 3 rue du Sabotier.

Sanpèzement votre !

Info pratiques : ouvert le dimanche 9h30-12h et en été le samedi 17h-19h. Contact sur notre page **Facebook Sanpèze** : magasin gratuit .



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Nom	Adresse e-mail	Contact	Téléphone mobile	Domaine de compétence/intérêts
Lesson de Vélo	ptzclolo@pm.me	Laurent MEUNIER		Sport
Boxing Black Cats	boxingblackcats@gmail.com	Alexandra CHABANNE		Sport
Amicale des AFN		Danielle AURIOL	04 73 65 85 34	Divers
Mille et une pages	bibliothequemilleetunepages@gmail.com	Marion SABART	06 73 34 05 78	Bibliothèque
Sanpèze	francineponcet@orange.fr	Francine PONCET	04 73 65 82 85	Solidarité
Conscrits	conscritsdesaintbonnet@gmail.com	Cloé DECLOITRE	06 40 58 28 36	Animation
Le Lien	assolelien63@gmail.com	Patrick SERAFIN	06 87 65 24 53	Lien social Culture Environnement
	infos.marchestbonnet@mailo.com			Marché
	saintbonnet.creative@gmail.com	Forrest PATTERSON	07 82 75 50 60	Culture
	saintbonnet.patrimoine@gmail.com			Culture
Saint Bonnet Craft	SaintBonnet.Craft@gmail.com	Forrest PATTERSON Stephanie NESBITT	07 82 75 50 60	Culture
Au Pays des sources	laurent.beaudonnat@laposte.net	Laurent BEAUDONNAT		Patrimoine
Vareilles Patrimoine	altair.zagan@gmail.com	Florent CONNOIS		Patrimoine
Au Pays des Noisettes	titi.mary@yahoo.fr	Marie COURET		Patrimoine
Les Amis du four de Saint-Bonnet	lesamisdufoursb@gmail.com	Loïc GROLLET	07 88 43 33 06	Patrimoine
Olympique de Massagettes Saint Bonnet	patrick.bonnet.6112@gmail.com	Patrick BONNET	06 79 16 63 27	Sport
La Caravane	caravanecook@gmail.com	Agnès PAIRE		Culture
J9 Compagnie	aurelie_marcadier@orange.fr	Aurélie MARCADIER	06 30 81 14 12	Animation
RPI & Compagnie	rpietcompagnie@gmail.com	Mélanie MAUREY		Ecole
Psing Art	antoine.doucet63@gmail.com	Antoine DOUCET		Culture
Le Muguet du bois Joli		Danielle AURIOL	04 73 65 85 34	Activités Séniors
Le Four d'Olmont	a.c.coul@hotmail.fr	Alexandre COULEAUD		Patrimoine
Société de Chasse	andansonjc@orange.fr	Jean-Christophe ANDANSON	06 71 83 78 20	Chasse

ANNUAIRE DES COMMERCANTS, ARTISANS, PRESTATAIRES DE SERVICES

Noms	Activités	Coordonnées	Téléphone	Courriel
ARTISANS - COMMERCANTS - ENTREPRISES				
AGENCE CHRISTELLE LUCAS	Architecte d'intérieur	LUCAS Christelle 40 Rue du Château - Polagnat	06 77 73 30 28	agence.christellelucas@gmail.com
ATELIER LEWELLYNE	Couture - Retouches - Cours - Confection - Surcyclage textile	BALLUET-BISIG Aline 26 Route du calvaire - Le Bourg	06 41 51 14 86	atelier.lewellyne@gmail.com
AUBERGE DE LA VALLÉE	Bar - Restaurant - Traiteur	CHABRILLAT Cédric - 41 Route de la Vallée - Le Bourg	09 82 53 86 86	aubergedelavallee63210@gmail.com
AUVERGNE CRAFT S.A.S.	Création céramiques et estampes-Stages d'initiation	PATTERSON Forrest-NESBITT Stéphanie-4 Rue de la Forge- Le Bourg	07.82.74.50.60	Contact@AuvergneCraft.com
BeeCloo Truck	Entretien-Réparation vélo	MACE Jean-Sébastien Chemin de la font des blés	06 09 42 39 10	beeclootruck@gmail.com
BRUNEL Jean-Louis	Dépannage multi-services	16 Route de Puy de Sire - Villejacues	06 98 39 24 74	
DELIKATINKTATOO	Tatouage	CHARBUT Frédéric 21 Route de la Vallée - Le Bourg	06 20 94 22 65	
DETAILS S.A.R.L.	Arboriste élagueur diplômé	BACHMAN Dominique 60 Route du Servières - Voissieux	06 69 59 84 63	contact@detail-elagage.fr
Entreprise BOUYSSOU	Plombier, installations sanitaires et chauffage, dépannage	BOUYSSOU Nicolas 5 Rue Sous l'Eglise - Le Bourg	06.78.62.99.85	entreprise.bouyssou@hotmail.fr
G.M.A.	Menuiserie - Aluminium - PVC	GINHAC Frédéric 54 Route de Puy de Sire - Villejacques	06 08 80 26 87	gma.menuiserie@gmail.com
GAEC DE VOISSIEUX	Vente à la ferme - Fromages	Route du Servières - Voissieux	06 89 56 57 41	
JB Electricité	Electricité générale	1 rue de la Charreyre, Vareilles	06 85 34 75 91	https://jbelectricite63.fr
L'EPICERIE	Epicerie	SAULI Julien et Chrystell 1 Rue du Sabotier - Le Bourg	04 73 65 52 14	lepiceriedestbonnet@outlook.fr
LA FERME DES NOISETTES	La Ferme des Noisettes - Vente de viande d'agneau - Miel	MATEIS Olivier 58 Route du Servières - Voissieux	06 79 65 25 58	
LE JARDIN DE MARIUS	Production maraichère Oeufs - Miel	VERNY Jérôme 31 Route du Servières - Voissieux	06 66 70 44 06	ljdm@laposte.net
MICROSYSTEME63	Vente, installation, dépannage informatique.	GROLLET Loïc 2 Route du champ Lafont - le Bourg	07 88 43 33 06	microsysteme63@gmail.com
MOREL Jean-Charles	Courtier en marchandises - Aliments chiens / chats vaches / moutons / engrais granulés bois	Voissieux	06 81 31 44 41	
MOUSQUET François-Xavier	Paysagiste concepteur	23 Rue des Genêtes - Villejacques	07 87 02 41 07	francoisxaviermousquet@gmail.com
SACCOON	Couturière	LANGLOIS Elodie 12 Rue de la Charreyre - Vareilles	06 83 71 20 30	sacoon63@gmail.com
TAXI ESPOSITO	Taxi	ESPOSITO Jean-Louis 78 Route de la Vallée - Le Bourg	06 11 13 03 79	taxi jeanlouis@orange.fr
VALLEIX Agnès	Bar - Tabac - Loto - Point multi-services (Ouvert toute l'année)	59 Route de la Sioule	04 73 65 83 32 06 85 75 64 76	hautesioule@wanadoo.fr
SACCOON	Couturière	LANGLOIS Elodie 12 Rue de la Charreyre - Vareilles	06 83 71 20 30	sacoon63@gmail.com
TAXI ESPOSITO	Taxi	ESPOSITO Jean-Louis 78 Route de la Vallée - Le Bourg	06 11 13 03 79	taxi jeanlouis@orange.fr
VALLEIX Agnès	Bar - Tabac - Loto - Point multi-services (Ouvert toute l'année)	59 Route de la Sioule	04 73 65 83 32 06 85 75 64 76	hautesioule@wanadoo.fr

ANNUAIRE DES COMMERCANTS, ARTISANS, PRESTATAIRES DE SERVICES

Noms	Activités	Coordonnées	Téléphone	Courriel
PROFESSIONNELS DE SANTE				
LA VIE NATURO	Naturopathe - Réflexologue et praticienne en massages	LAFARGE Sandrine 38 Rue du Quaire - Villejacques	07 69 54 89 24	lavienaturo63@gmail.com
LENAIN Marie-Anne	Thérapeute de l'individu, du couple et de la famille	Le Bourg, Saint Bonnet	06 13 57 08 89	lenain.accompagnement.systemique@gmail.com
RICHIN Sylvie	Infirmière	15 Route du Moulin - Villejacques	06 82 83 74 69	
TOURISME				
ANDANSON Chloé	Meublé de tourisme	Gîte Entre Sioule et Dôme 15 route du Puy de Sire, Villejacques	06 89 40 29 04	cloand63@gmail.com
BLOT Magali et Vincent	Meublé de tourisme	Gîte de la Rivière, 1b rue de la rivière, Saint Bonnet près Orcival	06 56 66 20 15	mag.et.vincent@posteo.net
GAIDIER Michelle et Thierry	Gîtes	7 Rue du Pouzeix - Vareilles	04 73 65 87 91	thierry.gaidier@gmail.com
GAUTHIER Sébastien	Meublé de tourisme	43 Route de la Vallée - Le Bourg	06 77 38 72 85	gitedusabotier63@gmail.com
GONZALES Laurence et Sylvain	Gîtes	6 rte d'Orcival - Pont des Eaux - Saint Bonnet près Orcival		
ESPOSITO Isabelle	Meublé de tourisme	Le Petit Nid - Route de la Sioule Le Bourg	06 15 46 34 94	membre11255@orange.fr
LALOIX Patrick	Meublé de tourisme	21 Rue de Fontvieille - Polagnat	06 67 43 59 69	
MOREL Marianne	Gîtes	Gîte Cocooning - Gîte Le Tranquille 1 Impasse des Puys - Villejacques	06 30 54 31 28	marianne.morel.gites@orange.fr
MOYEN Isabelle et David	Gîtes	Gîte en Roue Libre - 8 rue de la Forges, Saint Bonnet près Orcival	06 71 22 84 39	david.moyen@wanadoo.fr
RAMADE Julien	Gîtes	12 Impasse de la Chaze - Farges	04 73 65 84 30	julienramade@orange.fr
VALLEIX Agnès	Camping de la Haute Sioule Location de chalets (Ouvert d'avril à octobre)	Le Bourg	04 73 65 83 32	www.camping-hautesioule.fr
DOUCET Jean-Louis et Antoine	Camping de la Haute Sioule Location de chalets (Ouvert d'avril à octobre)	Le Bourg	06 86 71 16 19	hautesioule@wanadoo.fr
ASSISTANTES MATERNELLES				
CAPELLE Karine	Assistante maternelle	9 Route du Moulin - Villejacques	04 73 21 41 42	
CHABORY Ghislaine	Assistante maternelle	78 Route du Sioulot - Farges	09 77 73 69 40	
FOURNIER Evelyne	Assistante maternelle	9 Route de la Vallée - Le Bourg	04 73 65 80 80	
GROLLET Nathalie	Assistante maternelle	2 Route du Champ Lafont - Le Bourg	06 29 39 12 35	

Voici une rétrospective en photo d'une grande partie des rencontres qui ont rythmé notre année 2024.
Merci à chacun.e du temps investi pour ce vivre ensemble à Saint Bonnet près Orcival !









13-07 : LES AUBADES DES CONSCRITS



24-07 : ATELIER MOUSSE PARTY DU SYDEM



21-07 : FÊTE PATRONALE - VIN D'HONNEUR



9-08 : DÉPART DES CONSCRIT AU PORTUGAL
À VARZEA DO DOURO



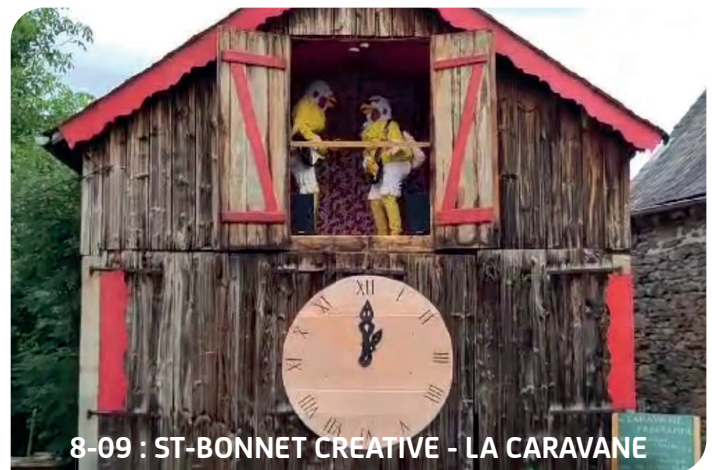
21-07 : FÊTE PATRONALE - CONCERT



7-09 : VERNISSAGE ST-BONNET CREATIVE



21-07 : FÊTE PATRONALE - RETRAITE FLAMBEAUX



8-09 : ST-BONNET CREATIVE - LA CARAVANE



17-11 : CRÉATION PONTON MARE
JARDIN PARTAGÉ POUR ENFANTS ECOLE



23-11 : LA CARAVANE AU FESTIDÔMES



20-11 : MARCHÉ HEBDOMADAIRE



19-12 : REPAS NOËL À LA CANTINE



22-11 : CUEILLETTE LÉGUMES
MATERNELLES AU JARDIN PARTAGÉ



21-12 : SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS



23-11 : COURS D'AQUARELLE



22-12 : MARCHÉ DE NOËL





Saint-Bonnet

près-Orcival